Quatre terroristes abattus et un lot d'armes récupéré à Batna

Page 5

A NOS LECTEURS

Le Jeune Indépendant souhaite une bonne fête des travailleurs à tous les Algériens et informe ses lecteurs qu'il ne paraîtra pas demain.

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5766 - DIMANCHE 30 AVRIL 2017
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LÉGISLATIVES 2017

Ouyahia revêt son costume d'opposant, le FFS fustige ses adversaires

Page 2

MESSAGE DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA AUX RESPONSABLES IMPLIQUÉS DANS LE PROCESSUS DES LÉGISLATIVES

IMPARTIALITÉ ET RESPECT DE LA LOI, LES MAÎTRES-MOTS

A la veille de la clôture de la campagne électorale des législatives du 4 mai 2017, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message à l'ensemble des Algériens les appelant à exercer leur «libre choix» et les exhortant à participer massivement au scrutin. Dans le même ordre d'idées, et pour une crédibilité sans faille, le Président a également appelé l'ensemble des acteurs, des responsables et agents publics impliqués dans l'opération du processus des élections à faire preuve de la "plus grande impartialité et à veiller au strict" respect des dispositions de la loi.

Page 3



UN DANGEREUX RÉSEAU INTERNATIONAL DE TRAFIC DE DROGUE DÉMANTELÉ

UNE GRANDE ENTRÉE DE CANNABIS À ALGER AVORTÉE

C'est une grosse prise et un grand coup porté aux cartels de drogue par les éléments de la police judiciaire de la division Centre de la sûreté d'Alger avec le démantèlement d'un réseau frontalier de trafic de cannabis. Cette opération a permis la récupération de 20 kg de drogue, de 390 millions de centimes et de 6 véhicules.

Page 5



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ECHOS DE CAMPAGNE

Ouyahia revêt son costume d'opposant

Le problème a atteint des proportions vertigineuses dans cette campagne électorale. Même si pour l'instant aucun parti n'a été pris la main dans le sac, tous les chefs de parti sont unanimes à dénoncer cette pratique dite de «la chkara» qui a pris des proportions dangereuses. Tout le monde soutient que la loi électorale de 2012 a montré ses limites : l'incapacité à cerner l'argent sale de la campagne pose problème.



La Haute instance des élections, elle non plus, n'exerce pas un pouvoir de contrôle dans ce domaine. De ce fait, cette élection enregistre une disproportion entre les moyens à la disposition de chaque candidat. Bien sûr, les garde-fous juridiques sont là, mais rien n'y fait. Les candidats véreux arrivent toujours à contourner la loi, qui présente des brèches par lesquelles la corruption finit tôt ou tard par s'infiltrer. Seul moyen de pouvoir contrôler cet argent : tout candidat doit déposer un état détaillé, avec des pièces justificatives, de ses dépenses électorales près la Cour des comptes. A défaut, il risque jusqu'à la déchéance de son mandat. A défaut, le candidat qui refuse de déposer un état des dépenses ou dépasse le plafond fixé, ou encore ne justifie pas les sources du financement ainsi que le fait de ne pas joindre les pièces justificatives à l'état des dépenses devrait entraîner sa déchéance de son mandat. Et ce, pour une plus grande transparence des campagnes électorales. La première à mettre dès les premiers jours de la campagne, le doigt sur cette plaie est la SG du PT, Louisa Hanoune, qui a soutenu jeudi dernier à Tizi Ouzou que «les élections sont polluées par l'argent sale» et qu'un tel fait ne fait que «démoraliser» les citoyens et les amener à s'abstenir de voter le 4 mai prochain. Mme Hanoune a, dans ce sillage, accusé le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, de «faire l'impasse sur les nombreuses requêtes» émanant de l'opposition au sujet de ces irrégularités, dont l'usage de l'argent sale. Pour elle, il est inadmissible que devant l'utilisation des moyens de l'Etat et le harcèlement des fonctionnaires pour faire campagne en faveur des partis au pouvoir, le président de cette commission continue à affirmer que la campagne électorale «se déroule dans de bonnes conditions». Abdelmalek Bouchafa, le premier secrétaire du FFS, est catégorique. S'adressant à une foule de partisans, il révèle : «Vous êtes bien placés pour savoir que l'argent sale et l'oligarchie ont gangrené la politique locale et nationale, allant jusqu'à peser sur les choix des listes.» Il a dénoncé avec force la présence, partout, des oligarques en tête de liste: «Les oligarques ont utilisé leurs agents pour conduire des listes de parti à l'effet d'infiltrer l'Assemblée populaire nationale. Une fois installés, ils ne serviront que leurs intérêts pour assurer leur pérennité», dénonce-t-il.

SAÂDANI POLLUE LA CAMPAGNE DE OULD ABBÈS

L'intrusion intempestive de Amar Saâdani, l'ex-SG du FLN, dans cette campagne électorale, n'arrange nullement les choses pour Djamel Ould Abbès qui essaye tant bien que mal de solder les comptes de son prédécesseur depuis sa prise de fonction en octobre 2016. Cette sortie médiatique de Saâdani est-elle à mettre sur le compte d'un militant qui veut donner un coup de main à sa formation ou pour polluer la campagne de son successeur ? En tout état de cause, la réponse de l'actuel SG du FLN ne s'est pas fait attendre. Vingt-quatre après cette intrusion, Ould Abbès sans le nommer, répond à Saâdani en l'invitant, lui et ses pairs qui «spéculent» sur les listes du parti aux prochaines élections législatives, «à les aider» par le silence : «Le peuple est content de toutes les listes du parti à l'échelle nationale et la victoire est inéluctable car elle viendra au soir du 4 mai prochain. Et à ce moment-là, bien des convoitises ne manqueront pas de se manifester», affirmait Ould Abbès vendredi à la coupole du complexe olympique à Mohamed-Boudiaf Alger. «Des convoitises de la part de ceux qui avaient fait montre de réticences et de réserves à l'entame de l'opération de confection des listes électorales il y a de cela près de quatre mois», selon Ould-Abbès. La guerre entre les deux personnalités du parti est-elle déclarée ? Pendant ce temps Ahmed Ouyahia, le SG du RND, loin de ces querelles de leadership et après avoir ciblé dans un premier temps le SG du FLN, est monté d'un cran dans ses attaques en attaquant le Premier ministre Sellal. Ce dernier, qui a décidé de faire campagne (pour qui ?) est désormais dans le viseur du SG du RND, qui voit d'un mauvais œil son activisme débordant. Le Premier ministre a pris la décision de sillonner le pays en pleine campagne des législatives, avec comme raison des visites d'inspection. Une occasion pour défendre son bilan à la tête du gouvernement, un gouvernement à majorité FLN, puisque 14 ministres en font partie. Après avoir abordé plusieurs dossiers brûlants, Ouyahia a attaqué ses adversaires potentiels, dont Sellal : «Il y avait des demandes d'augmentation de salaires. Moi je disais que les salaires augmenteraient avec l'augmentation de la production», a expliqué le leader du RND avant d'ajouter : «Certains camarades parlaient d'aisance financière ! J'aimerais bien que vous leur demandiez où est cette aisance.» Une attaque précise, chirurgicale et à propos, que Sellal et le FLN auront du mal à réfuter. Si jusque-là la campagne électorale de Ouyahia semble tenir la corde, la dernière charge contre le FMI tombe comme un cheveu dans la soupe. Pourquoi Ouyahia a-t-il cru nécessaire de fustiger le Fonds monétaire alors qu'aucun accord avec cette institution ne pointe à l'horizon ? A moins que, mis dans le secret des dieux,- il est le directeur de cabinet de la présidence de la République- Ouyahia ait perçu quelques «signes» d'en haut, ce qui justifie ces attaques répétées à l'endroit du Premier ministre : «Nous subissons de fortes pressions extérieures. Nous avons des problèmes, notamment économiques, que nous devons traiter nous-mêmes. Car le FMI nous a à l'œil et cherche à nous imposer sa vision, comme dans les années 1990», avertit Ahmed Ouyahia qui ajoute : «Le FMI veut que l'Etat abandonne son caractère social, qu'il cesse de subventionner les produits de première nécessité, qu'il soutienne les prix des carburants, de l'eau et de l'électricité, que l'Etat dégraisse les effectifs de la Fonction publique et qu'il arrête son soutien à l'investissement», dit-il encore. Au final, Ahmed Ouyahia avertit contre le retour à l'endettement extérieur, qui donnerait au FMI et à la Banque mondiale le droit d'ingérence dans la gestion des finances publiques». Faut-il le croire ou bien devrait-on mettre ces propos sur le doit d'une simple campagne électorale pour amadouer un peuple qui subit un conditionnement sans limite, d'abord sur la sécurité nationale et ensuite sur la crise financière et ses effets néfastes sur le pouvoir d'achat du citoyen. **Hocine Adryen**

LORS D'UN MEETING À TIZI OUZOU

Le FFS fustige ses adversaires

LE FRONT des forces socialistes (FFS) est resté fidèle à sa logique d'attaques contre ses adversaires. Le parti de Hocine Aït-Ahmed l'a prouvé hier, lors du meeting à la place M'barek-Aït-Menguellet. Et contrairement à ses autres concurrents, où seule une personne prend la parole pour expliquer son programme ou tout simplement séduire l'électorat, le FFS a chargé pas moins de six personnes de se succéder au micro. Et pas l'une d'entre elles n'a eu un langage modéré. Le premier à prendre la parole fut l'actuel sénateur, Hocine Haroun, qui s'attaquera à l'équipe RCD qui a siégé et qui siège à l'APW. Hocine Haroun reproche aux élus RCD d'avoir été responsables du gel du concours Rabah-Aïssat quand ils étaient aux commandes de la première institution élue de la wilaya. Ces élus seront également accusés d'avoir fait collusion avec l'administration de wilaya contre le mouvement associatif... Il va sans dire que les intervenants n'ont pas mâché leurs mots. Cependant, le véritable pamphlet sera prononcé par le premier secrétaire fédéral, Farid Bouaziz contre de nombreux responsables, dont Ouyahia, Benyounès, Ghoul, Ferhat M'henni, au FLN et au wali de Tizi-Ouzou, Mohamed Bouderbali. «La fermeture du champ d'expression politique, l'accaparement des richesses nationales par une certaine catégorie et, du coup, l'appauvrissement de la population, l'absence de l'Etat de droit…», sont autant de griefs cités par Farid Bouaziz, qui a appelé ç un vote massif pour contrer tout ce beau monde.

« Voter pour le FFS, signalera Mohand-Amokrane Cherifi, c'est s'assurer la continuité du combat pour la démocratie, c'est réussir la construction du projet du consensus national, c'est sauver le secteur public, c'est consolider la protection sociale, (…) ». Il est à relever cependant que même Mohand-Amokrane Cherifi dénoncera les tentatives de privatisation à outrance des éléments relevant du secteur public et symbolisant la souveraineté nationale. La location des terres à Bordj Bou Arréridj pour une durée de 100 ans aux Américains dans le cadre du partenariat agricole sera dénoncée par l'orateur.

Saïd Tissegouine

MESSAGE DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA AUX RESPONSABLES IMPLIQUÉS DANS LE PROCESSUS DES LÉGISLATIVES

Impartialité et respect de la loi, les maîtres-mots

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé hier l'ensemble des acteurs, des responsables et agents publics, impliqués dans l'opération du processus des élections législatives, prévues le 4 mai 2017, à faire preuve de la «plus grande impartialité et à veiller au strict» respect des dispositions de la loi.

«J'appelle l'ensemble des responsables et agents publics impliqués dans cette opération à faire preuve de la plus grande impartialité et à veiller au strict respect des dispositions pertinentes de la Loi», a affirmé le chef de l'Etat dans un message à la nation à la veille du scrutin des élections législatives, lu en son nom par Mme Imane-Houda Feraoun, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la télécommunication, lors d'une rencontre nationale de sensibilisation à Alger sous le thème «la société civile, soutien à l'édifice démocratique». Le président de la République a assuré aussi la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) de son «plein appui» dans l'accomplissement de sa mission définie par la Constitution et explicitée par la loi.

«En ma qualité de président du Conseil supérieur de la magistrature, j'invite également les magistrats à traiter avec diligence et fermeté tout dépassement ou tout acte de nature à porter atteinte à la crédibilité et à la transparence du scrutin dont ils seront éventuellement saisis», a encore souligné le Président, relevant par ailleurs que «l'Algérie a souverainement convié les Organisations internationales auxquelles elle appartient ou dont elle est partenaire, à dépêcher leurs observateurs pour témoigner de la transparence et de l'équité de l'élection législative». En ce sens, il a estimé qu'»avec l'aide de Dieu et avec le concours de chacun, les observateurs de la Ligue des Etats arabes, de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE) et des Nations-Unies constateront que cette élection n'aura rien à envier à celles qui se tiennent dans les pays de tradition démocratique». Contrairement aux précédents rendez-vous électoraux, une Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) a été, cette fois-ci, instituée en application de l'article 194 de la Constitution, amendée en février 2016. Présidée par une personnalité nationale nommée par le président de la République après consultation des partis politiques, la Haute instance veille à la transparence et à la probité des élections présidentielle, législatives et



locales et du référendum, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats provisoires du scrutin. La loi organique portant création de cette instance prévoit notamment des dispositions visant «la consécration de l'indépendance de cette haute instance, sa neutralité et sa nature de représentativité à travers une série de mesures, comme la nature juridique dont elle jouit et qui lui confère une indépendance totale dans la gestion ainsi que son autonomie financière. Selon la nouvelle loi, la Haute instance est composée de 410 membres dont la moitié sont des magistrats et l'autre moitié est composée de compétences indépendantes choisies parmi la société civile.

Le rôle de l'APN dans la finalisation des réformes économiques

Le Président a relevé par ailleurs le rôle de la prochaine APN, qui devra légiférer pour la finalisation de diverses réformes destinées à la diversification économique. «La nouvelle Assemblée populaire nationale devra également légiférer pour la finalisation de diverses réformes destinées à promouvoir une économie davantage diversifiée, de sorte à réduire la dépendance du développement du pays et du bien-être de la population envers le marché mondial des hydrocarbures», a souligné le Président dans son message à la nation.

Pour lui, l'élection législative de cette année revêt une «importance accrue» du fait qu'elle se situe non seulement dans le sillage d'une profonde révision constitutionnelle» survenue l'année dernière, mais aussi dans «une conjoncture financière lourde de défis pour notre pays».

C'est que la crise financière induite par la baisse des cours pétroliers exige une relance solide et multidimensionnelle aux fins de remettre sur les rails le processus de construction de l'économie nationale, tout en libérant l'économie de l'hégémonie des hydrocarbures par la diversification des capacités industrielles, agricoles, touristiques et minières du pays. Pour diversifier l'économie nationale, le gouvernement a déjà engagé de nombreuses réformes adossées à plusieurs nouvelles lois qui seront suivies par d'autres, à travers des lois spécifiques et les lois de finances, pour accompagner le Nouveau modèle de croissance économique adopté par le gouvernement en 2016. Ce modèle de croissance, qui s'étalera jusqu'à 2030, sera exécuté en trois phases avec pour objectif d'atteindre une croissance soutenue du PIB hors hydrocarbures de 6,5% par an entre 2020 et 2030. Ainsi, la première phase (2016-2019) est consacrée au décollage de cette nouvelle politique de croissance, tandis que la deuxième phase (2020-2025), dite de transition, permettra la réalisation du potentiel de rattrapage de l'économie, qui sera suivie de la phase de stabilisation ou de convergence (2026-2030), à la fin de laquelle l'économie nationale épuisera son potentiel de rattrapage, et les différents variables de l'économie convergeront vers leur valeur d'équilibre. Il est ainsi constaté que la prochaine législature coïncidera avec une partie de chacune des deux premières phases de ce modèle de croissance économique.

Pour concrétiser cette nouvelle vision, ce nouveau modèle économique prévoit six axes stratégiques qui portent notamment sur la stimulation de la création d'entreprises en Algérie, la mise en place d'une politique industrielle ainsi que sur le financement de l'investissement à travers la mise en place d'un véritable système national d'investissements dans les équipements publics, et la reprise de la réforme du système bancaire et le développement d'un marché des capitaux. Quant au dernier axe, il porte sur la gouvernance du nouveau modèle de croissance, dans le sens où la nouvelle vision économique doit aussi être accompagnée par une administration économique efficace. Afin de soutenir cette dynamique de transformation de l'économie visée par le modèle de croissance, une nouvelle loi sur l'investissement a déjà été adoptée par le Parlement afin de garantir un cadre réglementaire stable, transparent et cohérent aux investisseurs et promouvoir les investissements directs étrangers (IDE). La loi relative à la petite et moyenne entreprise (PME) a subi, elle aussi, de larges modifications pour mieux appuyer et soutenir cette catégorie d'entreprises et développer une plateforme de sous-traitance. Outre ces deux grands dossiers législatifs, le dispositif de soutien aux entreprises a été également renforcé par d'autres textes de loi comme ceux de la normalisation et de la métrologie dans l'objectif d'améliorer la compétitivité des entreprises algériennes. Les lois de finances approuvées ces dernières années viennent aussi soutenir cette démarche, à l'instar de la loi de finances de 2017 qui a introduit de nouveaux allégements et incitations fiscaux au profit de l'entreprise et de l'investissement en général.

M. B.

Appel aux Algériens à exercer leur choix et à participer massivement au scrutin

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé les Algériens à exercer, à l'occasion des élections législatives du 4 mai 2017, leur «libre choix», les exhortant à participer massivement au scrutin à même de contribuer à la stabilité du pays.

«A l'occasion de l'élection de la prochaine Assemblée populaire nationale, vous aurez à choisir parmi plus d'un millier de listes de partis politiques et de candidats indépendants qui se sont présentés dans les différentes wilayas du pays et au niveau des circonscriptions électorales de la communauté nationale à l'étranger», a affirmé le chef de l'Etat dans un message à la Nation à la veille du scrutin des législatives, lu en son nom par Mme Imane Houda Feraoun, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la télécommunication, lors d'une rencontre nationale de sensibilisation à Alger sous le thème «La société civile, soutien à l'édifice démocratique».

Il a invité les citoyens à exercer leur choix, affirmant que «ce choix sera respecté, sera le vôtre, libre, et en concordance avec vos convictions politiques. Mais dans le même temps, votre participation à ce scrutin sera votre contribution personnelle à la stabilité du pays, à la progression de la démocratie dont vous êtes la source et au développement de notre Patrie, l'Algérie, à laquelle nul parmi nous n'a de Patrie de rechange», a encore affirmé le président de la République.

«J'en appelle donc notamment à votre attachement à l'Algérie pour répondre présent à l'appel du devoir et à participer massivement à l'élection de l'Assemblée populaire nationale», a affirmé le chef de l'Etat.

Dans ce sillage, le président de la République a anticipé en initiant, à partir de 2011, de profondes réformes politiques, couronnées en 2016 par une révision de la Constitution ayant abouti, entre autre, à la création d'une Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) qui veille à la transparence et à la probité des élections.

Cette instance s'assure également de la neutralité des agents chargés des opérations électorales et de la non-utilisation des biens de l'Etat au profit d'un parti politique, d'un candidat ou d'une liste de candidats.

En outre, la loi organique relative au régime électoral, adoptée en juin 2016 par le Parlement, offre, pour sa part, de nouvelles garanties juridiques pour un scrutin «clair et transparent» conformément à la révision de la Constitution.

La loi est venue, ainsi, préserver les acquis démocratiques, notamment en ce qui concerne le droit pour les représentants des candidats de contrôler les opérations de vote à toutes les étapes et de consigner dans les procès-verbaux de dépouillement des bulletins dans les bureaux de vote toutes leurs observations ou contestations.

S. T.

SESSION CRIMINELLE DU TRIBUNAL D'ALGER

Début officiel des audiences le 14 mai

LA 2E SESSION criminelle du tribunal d'Alger débutera officiellement le 14 mai prochain à la cour d'Alger. Les listes des prévenus devant être jugés par le tribunal en question ont été arrêtées par le service de la programmation de la cour d'Alger, en coordination avec le président en charge du tribunal criminel d'Alger Omar Benkharchi, et Anouar procureur général adjoint près la même juridiction Ben M'Hidi.

Pas moins de 179 accusés défileront du 14 mai jusqu'au début du mois de juillet prochain devant le même tribunal pour répondre des graves accusations retenues contre eux par les juges de la chambre d'accusation de la cour d'Alger que préside la talentueuse Guerfi Yamina.

Les présidents désignés par le premier responsable de la cour d'Alger Ben Haradj, se pencheront sur plusieurs affaires liées aux crimes commis dans le cadre du droit commun et certaines affaires relatives au terrorisme, dont d'anciennes affaires qui reviennent après que la plus haute instance judiciaire, à savoir la Cour suprême eut accepté les pourvois en cassation introduits par les avocats de la défense ou par les représentants du parquet général de la cour d'Alger.

En ce qui concerne la nature des affaires de droit commun qui seront traitées au cours de cette session, on retrouve les homicides volontaires avec préméditation guet-apens ainsi que les coups et blessures ayant entraînés des amputations d'organes. Pour ce qui est des crimes sexuels, le même tribunal examinera plusieurs affaires relatives aux viols et aux attentats à la pudeur commis sur des mineurs âgés de moins de 16 ans.

A propos des affaires liées au terrorisme, le tribunal criminel d'Alger traitera une vingtaine de dossiers relatifs à l'appartenance aux groupes terroristes et à l'apologie d'actes terroristes perpétrés au centre du pays.

S'agissant des crimes économiques, les juges se pencheront sur plusieurs affaires liées aux détournements et dilapidations de deniers publics et passations de marchés non réglementés.

Dans le même contexte, des ex-cadres et ex-fonctionnaires d'entreprises étatiques défileront devant les différentes compositions pour répondre aux chefs d'inculpation retenus contre eux par la chambre d'accusation au niveau de la cour d'Alger.

Il convient de signaler que la session criminelle du tribunal d'Alger devait débuter vers la fin du mois de mars dernier mais elle a été ajournée suite à la convocation des magistrats pour la surveillance des élections législatives qui auront lieu ce jeudi à travers le territoire national.

Redouane Hannachi

APPELANT À PROMOUVOIR LA PRODUCTION NATIONALE

L'ANCA salue le gel de l'importation de viandes rouges

La récente décision du ministère du Commerce de geler les importations de viandes rouges congelées a été fortement appréciée par l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA).

Saluant ces nouvelles mesures, cette association dirigée par El Hadj Tahar Boulenouar a appelé le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche «à encourager davantage les éleveurs de bétail, et ce, dans le but de promouvoir la production nationale», a indiqué l'association dans un communiqué rendu public.

L'ANCA a, dans ce sens, fait plusieurs suggestions. En premier lieu il y a nécessité d'augmenter le nombre de têtes de bétail, précisant que le nombre d'ovins est de moins de 25 millions et celui de bovins ne dépasse pas les deux millions actuellement. L'association des commerçants a appelé également les hommes d'affaires à s'impliquer davantage dans le domaine de la production des viandes rouges «en lançant des projets d'investissement au niveau national», a plaidé la même source.

Le président de l'ANCA a regretté le fait que la production nationale actuelle ne satisfasse pas les besoins des citoyens en matière de viandes rouges.

«La production est estimée à moins de 600 000 tonnes par an, alors que la demande avoisine 1 million de tonnes», a-t-il fait savoir, ajoutant que «plus de 80% des matières premières, dont l'aliment du bétail, sont importés». Il est utile de souligner que le Premier ministre a donné des instructions pour l'arrêt de l'importation des viandes congelées avec le maintien, dans les limites, des besoins exprimés au plan national. Il faut dire que le marché de la viande rouge congelés, prisée par les



Algériens, a connu pendant plusieurs années des dépassements graves et préjudiciables à la santé des citoyens, notamment en présentant cette viande comme étant fraîche. D'où cette démarche qui a été fortement saluée par les associations des consommateurs.

En effet, le ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, a relevé qu'il n'y avait aucun intérêt pour l'économie nationale, ni pour le consommateur à persister dans l'importation de la viande rouge congelée. «Du moment que nos capacités nationales en viande ovine couvrent la demande. Notre cheptel compte 27 millions de têtes et c'est très suffisant, mais nous continuerons d'importer de la viande bovine fraîche dans la limite des besoins locaux», a-t-il souligné.

Lynda Louifi

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

L'USTHB organise un séminaire sur l'intelligence artificielle

L'UNIVERSITÉ des sciences et de la technologie Houari-Boumediene de Bab Ezzouar a abrité samedi un séminaire sur l'intelligence artificielle. Initiée par l'Association de la traduction automatique d'Alger en partenariat avec Stanford, l'une des plus prestigieuses universités au monde, cette rencontre a pour principal objectif de sensibiliser les universitaires sur l'émergence de cette nouvelle discipline qui a révolutionné le monde des technologies de l'information et de la communication, affirme le professeur Yasmina Kerboua Ziari. «L'intelligence artificielle est utile pour la gestion, le traitement et la maîtrise des données dans le monde. C'est un outil important qui nous permet d'optimiser les masses d'informations qui nous parviennent quotidiennement», a-t-elle expliqué à la presse en marge de cette rencontre. Enseignante au département de physique de l'USTHB et coorganisatrice de ce séminaire, Mme Ziari a évoqué avec fierté la présence de l'un de ses anciens étudiants, le professeur Riad Hartani, qui a présenté une communication sur ce thème. «Je l'ai connu en 1991. Il était brillant et je suis contente de le voir aujourd'hui parmi les chercheurs de la Silicon Valley», s'est-elle félicitée avant de lui céder la parole. Sa thèse de doctorat délivrée par l'université de Paris avec mention très honorable avec félicitations du jury portait justement sur le thème de l'intelligence artificielle. Riad Hartani n'a jamais coupé ses liens avec le pays. Il travaille avec des start-up algériennes et des organismes techniques afin de soutenir l'écosystème d'incubation local et les laboratoires de recherche appliquée. Cet éminent chercheur considère que les progrès rapides en matière de technologies de l'information, conjugués à l'émergence de modèles d'entreprise innovants, permettront à l'Algérie de brûler les étapes et de dépasser les systèmes et infrastructures obsolètes.

Z. M.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Neuf personnes décédées et 69 autres blessées les dernières 48 heures

NEUF PERSONNES sont décédées et 69 autres blessées dans 13 accidents de la route enregistrés dans plusieurs wilayas du pays, durant les dernières 48 heures, a indiqué samedi la Protection civile dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Bayadh avec deux personnes décédées et une autre blessée, suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur la route Bougtob – El Bayadh, commune Labiodh Sidi cheikh.

Par ailleurs, les plongeurs de la Protection civile sont intervenus pour le repêchage de 5 personnes décédées noyées dans des réserves d'eau dans les wilayas de Laghouat, Aïn Defla, Chlef, Alger et Mascara. Les secours de la Protection civile de Chlef et d'Aïn Témouchent, en coordination avec les gardes-côtes, sont intervenus également pour une opération de sauvetage de 7 pêcheurs en difficulté en mer, 5 pêcheurs à bord d'une barque dans la commune de Béni Saf, et 2 autres coincés sur des rochers en mer, à la plage dénommée Sour El Hakem, commune d'Oued Goussine daïra de Béni Haoua.

Durant la période du 27 au 29 avril 2017, les unités de la Protection civile ont enregistré 5 186 interventions de différents types pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

R. N.

DÉMANTÈLEMENT D'UN DANGEREUX RÉSEAU INTERNATIONAL DE TRAFIC DE DROGUE

La PJ avorte une grande entrée de cannabis vers Alger

C'est une grosse prise et un grand coup aux cartels de drogue que les éléments de la police judiciaire de la division Centre de la sûreté d'Alger ont réalisé avec le démantèlement, jeudi passé à Alger, d'un réseau frontalier de trafic de cannabis.

Huit présumés trafiquants de drogue ont été arrêtés avant-hier suite au démantèlement par la police judiciaire de la division Centre d'un dangereux réseau de trafic de cannabis, a annoncé hier la cellule de communication de la sûreté d'Alger. Ce grand coup porté aux réseaux de trafic de la capitale a permis la récupération de 20 kg de drogue, de 390 millions de centimes représentant les revenus de la vente de drogue, ainsi que six véhicules dont des camions appartenant aux trafiquants. Il s'agit d'un réseau activant au niveau des frontières du pays mais aussi à l'étranger. Spécialisé dans la vente, l'achat, le stockage, le transport, l'importation et l'exportation de drogue, le réseau qui vient d'être démantelé était hautement structuré et agissait avec une grande expérience. Un crime organisé «haut de gamme», indique la sûreté d'Alger. Il convient de signaler que cette dangereuse bande de malfaiteurs était spécialisée également dans le faux et usage de faux. D'ailleurs, ses éléments circulaient dans la capitale et sous de fausses identités. De multiples opérations de surveillance et d'infiltrations menées par la PJ ont permis de localiser et d'identifier un membre du réseau. Le «tango» a été interpellé à bord d'un véhicule à un point de contrôle dressé par les policiers à un carrefour de la capitale. La fouille du véhicule a permis de découvrir 6 millions de centimes (revenus des ventes de la drogue) et 20 smartphones. Lors d'une perquisition à son domicile, les éléments de la PJ ont saisi 20 kilos de cannabis. Interrogé sur la provenance de cette marchandise, il a avoué l'avoir réceptionnée auprès de son fournisseur à l'est du pays et de son complice à Alger, ces derniers collaborant avec un autre fournisseur de drogue résidant dans la wilaya de Blida.



Après extension de la mission, les enquêteurs ont arrêté le fournisseur de Blida tout en saisissant son véhicule dans lequel ont été retrouvés 186 millions de centimes. Poursuivant leurs investigations, la PJ a procédé à une troisième arrestation. La perquisition du domicile du mis en cause a permis de récupérer 130 grammes de cannabis ainsi qu'une voiture utilisée dans le transport de drogue, a indiqué la sûreté d'Alger. Poussant plus loin l'enquête, les policiers de la division Centre ont interpellé un quatrième trafiquant, cette fois lors d'une perquisition menée dans un quartier d'Alger. Six millions de centimes des revenus de la drogue et un camion ont été saisis. Le fournisseur d'Alger a été à son tour interpellé en possession de 2 millions de centimes et d'un chèque de banque de 193 millions de centimes.

Poursuivant les investigations, les enquêteurs ont réussi à arrêter un autre membre du réseau, toujours à Alger, et à saisir 107 millions de centimes et un téléphone mobile. Avant de conclure, la Sûreté d'Alger a indiqué que du fait de l'extension et de la dangerosité dudit réseau de trafic, il s'agissait de trafiquants experts en la matière. A noter que ces derniers préparaient l'arrivée d'une grande quantité de drogue à Alger, destinée à la consommation durant le mois sacré du ramadhan, la demande en cannabis connaissant en cette période une très forte hausse. Fort heureusement, ce réseau international a été démantelé avant que des jeunes égarés ne consomment ce poison.

Sofiane Abi

VISITE DU GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE GAÏD SALAH

Le développement des Forces navales au menu

LE GÉNÉRAL de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué hier une visite au commandement des Forces navales, afin de s'enquérir de l'état d'avancement de l'exécution du plan de développement des forces et pour maintenir le contact direct avec les éléments et écouter leurs préoccupations, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Au début de ce déplacement qui s'inscrit dans la continuité de ses visites aux commandements des Forces, le général de corps d'armée a observé une minute de silence à la mémoire du chahid Souidani Boudjemaa, puis a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle du chahid et a récité El-Fâtiha. Dans une rencontre avec le commandement et l'état-major des Forces navales, Gaïd Salah a suivi une présentation sur l'ensemble des domaines d'activités par le général-major Mohamed Larbi Haouli, commandant des Forces navales. Il a également tenu une rencontre avec les personnels des Forces navales, où il a prononcé une allocution d'orientation, dans laquelle il a rappelé «les grands efforts» déployés dans le développement et la modernisation des Forces navales, ainsi que dans la «consolidation» de leurs aptitudes au combat et leurs état prêt, afin de rester au diapason des évolutions accélérées qui s'opèrent pour multiplier les facteurs de force et de réussite, précise la même source.

«Nous sommes très satisfaits que les grands pas parcourus, aujourd'hui, par l'ANP sur la voie du développement dans les divers domaines, grâce au soutien indéfectible de Son Excellence Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, aient trouvé un retour favorable des différentes catégories du peuple algérien, dont l'admiration et la fierté à l'égard de son Armée nationale populaire ne cessent de s'accroître, et dont le lien avec elle se consolide de plus en plus, car il a apprécié, maintenant plus que jamais, la sérénité et la quiétude quant au présent de son pays et de l'avenir, avec l'appui de cette Armée émérite qui est, indéniablement et avec mérite, la digne héritière de l'Armée de libération nationale», a-t-il souligné. Quant aux Forces navales, nous sommes arrivés, a-t-il dit, et «dans un temps record, à hisser notre flotte navale à un niveau de modernité, de développement et d'efficacité opérationnelle, sur la base d'une composante humaine scientifiquement et techniquement qualifiée, qui s'adapte avec la nature des missions qui lui incombent, capable d'exploiter les équipements modernes dont elle dispose, déterminée à faire gagner notre flotte les enjeux du continuel état prêt et de la grande aptitude dissuasive, à même de s'acquitter des responsabilités qui lui appartiennent avec l'efficacité requise et en coordination avec toutes les autres forces, afin de permettre à nos Forces navales d'affirmer leur permanente et efficiente présence au sein du Bassin méditerranéen, et de prouver ainsi leur position régionale méritée dont devrait jouir notre pays dans cet espace géographique stratégique».

Le général de corps d'armée a assuré que le Haut Commandement de l'ANP continuera d'apporter son soutien aux Forces navales, qui est une composante essentielle, forte et développée parmi les composantes de l'ANP, qui veille à la protection de nos eaux territoriales avec grande compétence. «Cette place méritée ne saurait être gagnée, sinon grâce aux efforts que nous avons consentis ces dernières années, jusqu'à ce que les Forces navales aient réussi à parachever toutes ces étapes. Des échelons à travers lesquels elles sont devenues une composante essentielle, forte et développée, parmi les composantes de l'ANP», a-t-il noté. Il a précisé que les Forces navales trouveront auprès du Commandement de l'ANP «tout le soutien et l'appui nécessaires pour que leur place, du rang de la grandeur de l'Algérie, leur soit rendue», relevant à cette occasion les «grands pas parcourus et qu'il faut poursuivre». «Tel est votre devoir en tant que responsables au niveau de ces Forces, un impératif de suivi continu du degré d'exploitation idéale et rationnelle des énergies et des compétences humaines et matérielles mises à disposition, et du degré d'application efficace et réelle des différentes recommandations, orientations et instructions données, qui pointent dans leur ensemble à unifier les visions tracées, à être conscient des objectifs projetés et à déployer tous les efforts afin d'atteindre la finalité visée, qui n'est autre que de continuer d'ériger l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale sur des bases saines, solides et modernes, assurant son développement en marche avec la grandeur des missions qui lui incombent».

A l'issue de la rencontre, Ahmed Gaïd Salah s'est enquis des préoccupations des éléments des Forces navales et de leurs intérêts, et qui n'ont pas manqué de «renouveler leur engagement» à demeurer l'œil veillant à la sécurité des eaux territoriales de l'Algérie. Il convient de signaler que le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah continuera ses visites aux Commandements des Forces par une visite aujourd'hui au Commandement des Forces de défense aérienne du territoire et le Commandement des Forces aériennes.

S. N.

Opération de l'ANP à Batna

QUATRE DANGEREUX TERRORISTES ABATTUS ET UN LOT D'ARMES RÉCUPÉRÉ

QUATRE TERRORISTES ont été abattus samedi, lors d'une opération de ratissage menée près de Djebel Metlili, dans la wilaya de Batna, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également récupéré un lot d'armes et une quantité de munitions, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué rendu public hier.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, grâce à l'exploitation efficiente de renseignements et lors d'une opération de recherche et de ratissage menée près de Djebel Metlili, commune de Tilatou au sud-ouest de la wilaya de Batna (5e Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, ce matin 29 avril 2017, quatre (4) dangereux terroristes. Il s'agit des criminels B. Djamel, S. El Hadi, Ch. Toufik et K. Younès», a précisé le MDN dans son communiqué. L'opération s'est également soldée par la récupération de «quatre pistolets-mitrailleurs de type kalachnikov et d'une quantité de munitions», ajoute-t-on. Dans le même contexte, et suite à une embuscade menée à la zone de Tinkhiamine près de Djanet (4e RM), un détachement de l'ANP «a mis en échec, hier 28 avril 2017, une tentative d'intrusion à travers la bande frontalière nationale d'un groupe armé composé de trois individus, et récupéré un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, deux chargeurs et une quantité de munitions et de denrées alimentaires», rapporte également le communiqué.

S. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GUELMA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

NIF : 097516019046324
Intitulé de l'opération : «Réalisation et raccordement de deux forages à Ain Arko, commune de Tamlouka»
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 02/D.R.E.GU /2017

La Direction des ressources en eau de la wilaya de Guelma lance un avis d'appel d'offres avec des exigences de capacités minimales pour :
«Réalisation de deux forages à Ain Arko, commune de Tamlouka»
Les entreprises ou groupement d'entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées dans le secteur de l'hydraulique en activité principale catégorie III et plus - code forages et sondages - ayant réalisé au moins un projet d'un forage de 350 ml de profondeur au minimum, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE GUELMA Boulevard Souidani Boudjemaa à Guelma

Le retrait du cahier des charges peut se faire, soit par le soumissionnaire, soit par son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges est retiré soit par le chef de file ou son représentant dûment désigné.
- Les soumissionnaires soumettront leurs offres en un seul exemplaire.
- Les offres doivent contenir les documents réglementaires en vigueur suivants :

1- Le dossier de candidature contient :
- La déclaration de candidature dûment remplie et signée.
- La déclaration de probité dûment remplie et signée.
- Le statut pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires, des candidats ou, le cas échéant, des sous-traitants, à savoir :
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en hydraulique comme activité principale (code forages et sondages) catégorie III ou plus.
- Bilans des dernières années 2013, 2014 et 2015 dûment visés par les services des impôts et les références bancaires (Attestation de solvabilité de l'année 2017).
- Liste des moyens humains destinés au projet, datée et signée, et elle doit être justifiée :
a) Pour l'encadrement par les copies des diplôme + Contrat de travail notarié ou contrat (CID ou DAIP) pour les entreprises privées, et diplôme + attestation de travail ou contrat (CID ou DAIP) pour les entreprises publiques.
b) Pour les ouvriers intégrés durant l'année en cours, ils doivent présenter des attestations d'affiliation individuelles CNAS de moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis.
- Liste des moyens matériels destinés au projet datée et signée avec des pièces justificatives
* Pour le matériel non roulant, le soumissionnaire doit présenter des factures d'achat.
* Pour le matériel roulant, les cartes grises ou cartes jaunes.
* Dans le cas d'un achat d'un nouveau matériel, le soumissionnaire peut justifier son matériel par la présentation d'un récépissé de déclaration de mise en circulation provisoire en cours de validité
* Pour le matériel de location, le soumissionnaire doit présenter un contrat de location notarié.
- Copies des attestations de bonne exécution (attestations de bonne exécution à l'appui fournies par les maîtres d'ouvrage pour les projets réalisés.

2- L'offre technique contient :
- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée ;
- Le mémoire technique justificatif contenant :
Les dispositions qui figurent dans la trame de mémoire technique correspondent aux éléments sue lesquels le service contractant pourra s'appuyer pour sélectionner les soumissionnaires dans le cadre du critère de la valeur technique de l'offre.
A titre indicatif, le plan du mémoire pourrait être le suivant :
- Les moyens humains affectés aux travaux **;**
- Organigramme de l'équipe ;
- Nombre de personnes et fonctions ;
- Les moyens matériels affectés ;
- Les contraintes pour l'exécution des travaux ;
- La méthodologie de mise en œuvre ;
- Le planning prévisionnel ;
- La description des options et des variantes éventuelles ;
- Les avantages de l'offre ;
Il faut que ce document soit parfaitement cohérent, rédigé et entièrement personnalisé pour le présent appel d'offres.
- Planning et délai de réalisation.
- Le cahier des charges rempli et signé ; il doit être porté à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté».

3- L'offre financière contient :
- La lettre de soumission dûment remplie et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «**Dossier de candidature**», «**Offre technique**» ou «**Offre financière**», selon le cas.
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :
«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°……. l'objet de l'appel d'offres».
«Réalisation de deux forages à Ain Arko, commune de Tamlouka»

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)* ou la presse.
Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction des ressources en eau de la wilaya de Guelma - Boulevard Souidani Boudjemaa à Guelma, à **dix (10) heures 00 mn,** le dernier jour de la durée de préparation des offres. Aucune offre ne sera réceptionnée par le service contractant avant cette date.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
L'ouverture des plis « dossier de candidature et offres technique et financière » se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres en présence des représentants des soumissionnaires qui choisiront d'y assister à **dix heures trente (10h30mn)** à la même adresse citée ci-dessus.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **03 mois** et **vingt et un (21) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 30/04/2017/ ANEP N° 230 21373**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DES TRANSPORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2017

La Direction des transports de la wilaya de Tissemsilt lance un avis d'appel d'offres ouvert pour :
Equipements d'une gare routière à Tissemsilt

Lot n° 01 : mobilier de bureau.
Lot n° 02 : équipement, réseau informatique et téléphonique
Lot n° 03 : climatisation.
Lot n° 04 : caméras de télésurveillance
Lot n° 05 : matériel de sonorisation
Lot n° 06 : réseau détection d'incendie
Lot n° 07 : plaque publicitaire et d'information.
Lot n° 08 : matériel de lutte contre les incendies - réservé pour micro-entreprise
Lot n° 09 : abris voyageurs.
Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour **un ou deux lots** et peuvent être retenus pour **un ou deux lots**
Les opérateurs économiques (personnes physiques et morales) intéressés par cet avis d'appel d'offres national peuvent retirer le cahier des charges auprès de **la Direction des transports, sise route de Sidi Abed à Tissemsilt.**
Les soumissionnaires doivent accompagner leurs offres par les pièces et documents ci-après :
A- L'offre technique contient :
1. Une déclaration de candidature datée et visée.
2. Une déclaration de probité datée et visée.
3. Les statuts pour les sociétés.
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
6. Bilans des trois dernières années visés par le service des impôts.
7. Références professionnelles délivrées par le maître de l'ouvrage datées de moins de **cinq (5) ans (date de fourniture)**
8. Liste des moyens humains et matériels.
9. Registre du commerce.
10. Mise **à jour CNAS, CASNOS.**
11. Un extrait du casier judiciaire du gérant.
12. Les références bancaires (solvabilité)
13. Carte d'immatriculation fiscale.
14. Copie d'agrément.
15. Extrait de rôle néant ou échéancier.
16. Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés délivrée par le CNRC en cours de validité (dûment légalisée). A défaut, l'offre du soumissionnaire sera rejetée.

B- L'offre technique contient :
1- Une déclaration à souscrire datée et visée.
2- Le cahier des charges offre technique portant à la dernière page la mention manuscrite «**Lu et accepté**».
3- Fiche descriptive + catalogue.

C- L'offre financière :
1. La lettre de soumission datée et visée.
2. Le bordereau des prix unitaires.
3. Le devis quantitatif et estimatif.

Ces trois enveloppes (Offre de candidature, Offre technique et Offre financière) doivent porter le nom et l'adresse du soumissionnaire.
Les offres doivent être déposées à la direction des transports, bureau secrétariat de **la Direction des transports, sise à la route de Sidi Abed à Tissemsilt,** et présentées dans des plis séparés portant les mentions : **1/** Offre de candidature
2/ Offre technique, **3/** Offre financière. Les plis seront déposés dans une 4ème enveloppe anonyme portant la mention suivante :
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2017
Equipements d'une gare routière à Tissemsilt

Lot n° 01 : mobilier de bureau.
Lot n° 02 : équipement, réseau informatique et téléphonique
Lot n° 03 : climatisation.
Lot n° 04 : caméras de télésurveillance.
Lot n° 05 : matériel de sonorisation.
Lot n° 06 : réseau détection d'incendie.
Lot n° 07 : plaque publicitaire et d'information.
Lot n° 08 : matériel de lutte contre les incendies - réservé pour micro-entreprise.
Lot n° 09 : abris voyageurs.
«Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres».
La durée de préparation des offres est fixée au **dixième (10) jours** à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux et *le BOMOP*. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication avant **12 heures.**
La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois**.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité.
- Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour ouvrable correspondant à la date de dépôt des offres à **14 h** à la Direction des transports de la wilaya de Tissemsilt.

Le Jeune Indépendant **du 30/04/2017/ANEP N° 511 539**



PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

Dupont-Aignan se coalise avec Le Pen

Pour la première fois de son histoire, le Front national s'est trouvé un allié dans sa conquête du pouvoir.

Le 28 avril, Nicolas Dupont-Aignan, qui a recueilli 4,7% des voix au soir du premier tour de l'élection présidentielle, a annoncé sur France 2, qu'il avait conclu «un accord de gouvernement » avec Marine Le Pen, qu'il a rencontrée quelques heures auparavant. Le leader de Debout la France s'affichera publiquement avec la candidate du Front national samedi 29 avril pour une première déclaration commune. Qu'est-ce que l'ancien candidat a gagné en ralliant Marine Le Pen ? Sébastien Chenu, conseiller régional FN dans les Hauts-de-France, ne s'épanche pas sur la question. «Je crois qu'ils ont chacun la France au cœur, et non pas, comme d'autres candidats, le fric au cœur. Cette convergence suffit à vouloir leur donner l'envie de travailler ensemble ». Au cours d'une rapide allocution, la candidate du Front national a annoncé qu'elle nommerait le maire de Yerres premier ministre si elle l'emportait le 7 mai face à Emmanuel Macron à la tête d'un gouvernement d'union nationale. Marine Le Pen a loué l'ex-candidat souverainiste, « un patriote », pour son soutien, et se disant « fière de cette alliance » pour « défendre main dans la main un projet commun » en vue du second tour. « Macron incarne le projet de la soumission » Dans un communiqué commun, les deux personnalités disent en substance : « Après avoir ruiné notre économie, affaibli nos institutions et mis en danger jusqu'à la sécurité



physique de nos compatriotes, la coalition des responsables de l'abaissement de notre pays a tenté et tente toujours de confisquer notre démocratie. Ils veulent garder le contrôle sur l'avenir de la France et des Français à travers la candidature d'Emmanuel Macron ». Et d'enchainer : « En effet, derrière l'illusion du renouvellement des visages, Emmanuel Macron incarne en tous points la poursuite des politiques qui ont affaibli notre pays, notamment sous le quinquennat de François Hollande dont il est l'héritier direct. Au-delà de son statut de favori de la pensée unique, Emmanuel Macron imposera sans complexe aux Français les règles les plus inhumaines de la mondialisation sauvage, renvoyant notre devise nationale au rang de slogan publicitaire. Nous avons donc un devoir historique de mettre en échec ce « système » néfaste et de convaincre les Français de choisir une autre voie, celle d'un projet politique patriote et républicain, fidèle aux promesses de notre nation enracinée dans un territoire et ancrée dans le cœur d'un peuple fier de ses valeurs. Et d'ajouter : « Or, pour vaincre le projet de soumission d'Emmanuel Macron, il faut convaincre les Français d'avoir confiance dans une alternative crédible. Au terme du premier tour, les Français ont placé Marine le Pen en position d'incarner la France et de présider notre pays si une majorité des électeurs lui accorde sa confiance au second tour ».

Djamel Zerrouk

ARMEMENT

Les USA auraient un plan de guerre contre la Russie et la Chine

L'ARMÉE américaine s'est déjà dotée d'un plan de lutte contre la Russie et la Chine, estime Daniel Gouré, vice-président du groupe de réflexion américain Lexington Institute, dans un article publié par le magazine The National Interest. Le nouveau programme d'investissements américain dans la défense est baptisé « Troisième stratégie de compensation (Third offset strategy) » dans la continuité des deux stratégies d'investissements technologiques précédentes appelées à contrer les progrès de l'industrie de défense de l'URSS et de ses alliés. Selon M. Gouré, les États-Unis ont besoin d'une nouvelle stratégie parce que la Russie et d'autres adversaires potentiels de Washington ont investi beaucoup de fonds et d'efforts dans la création d'instruments, de tactiques, de matériels et de structures destinées à faire face au potentiel militaire et technique des États-Unis et de l'Otan. De plus, ces pays mettent en place leur propre stratégie de guerre offensive rapide et non nucléaire, d'après l'expert. Washington a commencé la révision de son secteur militaire dès 2014, lançant la Defense Innovation Initiative (DII, Initiative d'innovation de la Défense) visant à développer des éléments qui constitueraient le noyau de la Troisième stratégie de compensation. Les auteurs de cette initiative ont décidé de tirer parti des avantages des avancées technologiques dans la robotique, les systèmes autonomes, le big



data, la furtivité, les techniques de fabrication avancées (comme l'impression 3-D). D'après l'expert, le Pentagone peut déjà se servir de certains éléments de la Troisième stratégie de compensation dont notamment le chasseur-bombardier furtif F-35 capable, selon lui, de créer « un nouveau type de combat aérien ». Des systèmes modernisés de défense antiaérienne et antimissile constituent un autre élément de la nouvelle stratégie du Pentagone. Les États-Unis déploient déjà des missiles anti-missiles tactiques en Europe (Aegis et Standard 3) et en Corée du Sud (THAAD). Les États-Unis ont récemment mené des tests, réussis, d'un système de tir polyvalent (Multi-Mission Launcher, MML) doté de dispositifs d'interception de drones, de missiles de croisière, d'obus d'artillerie et de mines, a noté M. Gouré.

R. I.

MACRON PREND DES AILES

« Je sanctionnerai la Pologne, une fois président ! »

ALORS qu'il n'est que candidat à la présidentielle, Emmanuel Macron menace de prendre des mesures à l'encontre de la Pologne, qu'il accuse d'enfreindre « tous les principes » de l'Union européenne. Varsovie a fustigé de son côté les «tendances protectionnistes » de Macron. Emmanuel Macron est favorable à des sanctions européennes contre Varsovie, a-t-il affirmé dans une interview au quotidien régional La Voix du Nord, dans le contexte de la délocalisation d'une usine Whirlpool d'Amiens (nord) à Lodz, qui doit conduire à la mise au chômage de quelque 290 ouvriers français. « Dans les trois mois qui suivront mon élection, il y aura une décision prise sur la Pologne. Je mets ma responsabilité sur la table sur ce sujet (…). On ne peut pas avoir un pays qui joue des écarts fiscaux sociaux au sein de l'Union européenne et qui est en infraction de tous les principes de l'Union », a dit Emmanuel Macron à La Voix du Nord. Et d'ajouter: « Je veux que sur le non-respect des droits et des valeurs de l'Union européenne, des sanctions soient prises ». Outre la Pologne, Macron vise également à poursuivre une politique plus sévère à l'encontre d'autres pays, qui, selon lui, violent les principes de l'UE, notamment la Hongrie. On ne peut pas avoir une Europe qui débatte de la décimale sur chacun des sujets budgétaires de chaque pays et qui, lorsque vous avez un pays membre de l'Union européenne qui se comporte comme la Pologne, ou la Hongrie, sur des sujets liés à l'université et au savoir, aux réfugiés, aux valeurs fondamentales, décide de ne rien faire. » Varsovie a qualifié de « malvenue » la déclaration d'Emmanuel Macron en faveur de «sanctions » européennes contre la Pologne. **R. I.**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

3e SALON NATIONAL DE LA CRÉATIVITÉ À ALGER

Fête à l'auressienne

Les groupes Ithrene et Djmawi Africa auront l'honneur d'animer, dans la soirée de ce jeudi 27 avril à Ibn Zeydoun, la première soirée du Salon de la créativité à Alger.



En revisitant de manière singulière des genres algériens authentiques, Ithrene d'Oum El Bouaghi et Djmawi Africa d'Alger ont offert un spectacle, dédié à la recherche, à la fusion et à la création musicale. Organisé par l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA), dans le cadre du troisisième Salon national de la créativité qui se poursuivra jusqu'au mercredi 03 mai, ce concert s'inscrit dans une série de spectacles constituant le volet musicale de ce salon. Devant un public modestement nombreux, le groupe Ithrene (étoiles) a présenté une manière singulière de revisiter la musique de la région des Aurès en élaborant une fusion entre le chant chaoui et le rock tout en gardant les rythmes et le timbre de voix typiques de ce genre traditionnel. Ce groupe mené par le guitariste Mohcen Ferrah explore le chant des rahaba et le répertoire de Aissa Djermouni, habillés de mélodies rock et d'arrangements jazz tout en restant fidèle à la rythmique traditionnelle servie par le bendir et la batterie. Le timbre de voix particulièrement puissant du chant des Aurès est également restitué sur scène, tout comme la danse traditionnelle de la région, par Aziz qui propose un répertoire entièrement écrit en tamazight dans sa variante chaouie. Fondé en 1992, le groupe Ithrene vise a donner un habillage contemporain à une musique traditionnelle par un grand enrichissement instrumental, il a déjà édité les albums Imazighen en 1993 et New Tindi en 2011, en hommage à Othmane Bali avant de sortir aujourd'hui sa dernière création : El Mahfel (la fête). Plus tôt dans la soirée, le rappeur L'Algérino qui connait un franc succès en Algérie a galvanisé le public avec ces succès basés sur un rap électro, porté par les rythmes et mélodies du raï. Après plus d'une année d'absence de la scène, le groupe Djmawi Africa a renoué avec le public algérois en revisitant les succès de ses deux derniers albums, Mama et Avancez l'arrière. Avec leur jeu de scène dynamique et leur grand sens de la communication avec le public, les compagnons de Abdou El Ksouri qui ont également invité sur scène des musiciens camerounais, ont su interagir avec des spectateurs, pourtant peu nombreux, grâce à un style qui s'inspire autant de musique maghrébine que du reggae avec des influences de jazz, pop et rock. La salle Ibn Zeydoun abritera également des soirées artistiques animées par les groupes Imzad, Tikoubaouine, Nawel Mebarek ou encore la diva du tindi, Badi Lalla, en plus de projections cinématographiques et des spectacles pour enfants, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Ce 3e Salon national de la créativité verra aussi la participation d'une centaine d'exposants : éditeurs, artisans et créateurs dans différents domaines qui animent des stands à l'esplanade de l'Office Ryadh El Feth.

R. C

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DU SAHARA OCCIDENTAL

Une première à Madrid

PRÉVUE à Madrid vers la fin du mois de mai prochain, la première édition du Festival international du film du Sahara Occidental permettra de donner plus de visibilité à la lutte du peuple sahraoui.

Cette première édition de ce festival (Fisahara), qui est à sa treizième édition organisée dans les camps des réfugiés à Dakhla, sera abritée par la Cinémathèque du centre culturel Matadero de Madrid et représente une opportunité pour appuyer la cause du peuple sahraoui et sa lutte pacifique pour son autodétermination, a souligné la directrice exécutive de ce festival, Maria Carrion, dans une déclaration à l'Agence presse service d'Algérie. Elle a précisé que ce festival se poursuivra en parallèle dans les camps des réfugiés sahraouis et à Madrid afin de permettre à un plus grand nombre de personnalités du monde du cinéma espagnol, de la culture, aux citoyens espagnols sympathisants avec la cause sahraouie et au public de manière générale, d'assister pour s'informer de la situation des réfugiés sahraouis, des Sahraouis vivant dans les zones occupées et des violations des droits de l'homme



qu'ils subissent par l'occupant marocain. Cette manifestation cinématographique soutenue par la mairie de Madrid comprendra la projection de trois films, des tables rondes et un concert de musique traditionnelle sahraoui qui va être animé par la chanteuse Aziza Brahim.

Le film Lejouad qui a décroché le premier prix de l'édition 2016 du Fisahara (chameau blanc) sera projeté durant la première journée. Ce film a été réalisé conjointement par un jeune sahraoui Brahim Chagaf et deux Espagnols, Gonzalo Moure et Ines Aparicio, il traite de la poésie sahraouie et son rôle dans la préserv ation de l'identité du peuple sahraoui, il sera suivi par un débat qui sera axé sur la poésie sahraouie et sa contribution dans la sauvegarde de la culture, des traditions et l'identité sahraouie.Le film Le fils des nuages, lauréat du Fishara 2012 et produit par Alvaro Logronia et Javier Bardem, sera projeté durant la seconde journée et sera suivi d'un débat dont le thème s'articulera autour du cinéma du Sahara : La résistance politique et diplomatique, selon Maria Carrion qui précise que l'ultime journée de ce festival de Madrid verra la projection du film Le coureur de Saeed Taji Farouki, qui raconte l'histoire de l'athlète sahraoui Salah Ameidan et sa contribution par le biais du sport, à donner plus de visibilité à la cause de son peuple. Maria Carrion a indiqué que les films projetés dans le cadre du Fisahara ont également été projetés dans plusieurs villes du monde dans le cadre de différents festivals de cinéma à Oslo, New York , Prague et autres.

APS

SORTIR

DANSE

8e Festival international de danse contemporaine d'Alger sous le slogan Identités. 19 h. Aujourd'hui. Opéra Boualem-Bessaih: Enracinement de Nouara Idami d'Algérie. Au delà de la guerre de Batna. Mountains and Water du Chongking Ballet Theater de Chine. Bodytraffic des USA.

Palais de la Culture Moufdi-Zakaria: Choregrafic Cocktail de Anna Konjetsky d'Allemagne.

Spectacles jusqu'au mardi 02 mai. 10 troupes de Chine, Egypte, Espagne, USA, France, Italie, Allemagne, Russie, Mexique, Ethiopie. Hommage à l'Ethiopie l'invité d'honneur où, à l'image de toute l'Afrique, la musique et la danse accompagnent l'Homme dans sa vie quotidienne, la musique est partout: dans la rue, les transports en commun, les lieux publics et les maisons… 05 troupes d'Algérie. Master class avec Kaddour Noureddine de l'ISMAS, l'association Chams d'Alger, Body Traffic des USA. Consulter: festival dansecontemporaine-algerie.or

JAZZ

International Jazz Day : Quartet Festen en concert. Aujourd'hui, dimanche 30 avril. 19h30. Institut français d'Alger. Un jazz inventif qui colle à son époque sans renier ses fondamentaux, un jazz moderne teinté de multiples couleurs parmi les musiques actuelles rock ou électro… (Réserver : jazzfestenquartet2017.alger@if-algerie.com)

AUTEUR

3e Salon national de la créativité avec l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins sous le slogan Pour un monde meilleur, créons, innovons ! Riadh El Feth, Alger, jusqu'au mercredi 03 mai. Stands d'exposition de cent participants. Artistes, artisans d'instruments musicaux, éditeurs, studios d'enregistrement, institutions: Théâtre national d'Alger, musées, instituts, centres de cinéma, Cinémathèque, Ecole des beaux-arts d'Alger. Concerts de musique algérienne à 19h30. Projection de films algériens, clips, spectacles de théâtre et de danse dès midi. Ibn Zeydoun.

GASBA

La chanteuse Mother et Cheikh Djilali en concert. Vendredi 05 mai. 17h. Ibn Zeydoun, Alger. Deux orchestres: gasba et musique contemporaine sur la même scène.

Accès : 500 DA.

THEATRE

4e Festival national universitaire du théâtre féminin. Université de Béjaïa du samedi 06 au mercredi 10 mai. Hommage à Nabila Djahnine.

PATRIMOINE

Exposition La Culture assaillie jusqu'au lundi 22 mai. Musée public national du Bardo, Alger. Une collection de vingt photos répertoriées par la Commission nationale de l'UNESCO aux Pays-Bas, par le biais de photographes internationaux, illustrant l'état des lieux de plusieurs sites, monuments et manuscrits de valeur universelle et qui se trouvent en péril dans des zones de conflits. Des images qui illustrent l'état de ce patrimoine dont la valeur culturelle universelle est inestimable. Il s'agit de le protéger, le préserver ou même le restaurer.

PEINTURE

Exposition Nombreuses facettes de l'artiste peintre Djahida Houadef, jusqu'au lundi 22 mai. Institut Cervantes d'Alger.

AMINAZOUNE@YAHOO.FR

JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES SUR LA PRISE EN CHARGE DU TRAUMATISÉ GRAVE D'ACCIDENTS À OUARGLA

LA PRISE en charge médicale des traumatisés graves, victimes d'accidents, est au centre des travaux des 11èmes journées médico-chirurgicales, ouvertes à l'hôpital universitaire régional militaire «Brahim Tirichine» à Ouargla (4ème région militaire).
Ouverte par le commandant de la 4ème RM, le général-major Abderrazak Cherif, cette rencontre scientifique se déroule avec la participation d'une centaine de praticiens de la santé publique et ceux des établissements hospitaliers militaires régionaux des six régions militaires et civils.
Intervenant en ouverture des travaux de cette rencontre, le commandant de la 4ème RM a mis en exergue l'importance que revêtent ces journées permettant l'échange d'expériences et de connaissances scientifiques.
«Devant l'accroissement continue des accidents dans ses différentes formes, notamment ceux enregistrés en milieu militaire, il est nécessaire d'intervenir, à temps et d'assurer une bonne prise en charge des cas de blessés pour sauver les vies», a-t-il souligné.
Cette rencontre sera mise à profit par les participants pour enrichir et mettre à jour leurs connaissances scientifiques, et d'échanger les expériences, notamment en matière de prise en charge des traumatisés graves, victimes d'accidents, en augmentation continue'', a indiqué, de son côté, le médecin-major à l'hôpital militaire d'Ouargla, Saïd Sahraoui.
Le commandant Attef Bouhouf, anesthésiste-réanimateur à l'hôpital militaire d'Ouargla, a relevé, dans son exposé, que 50% des blessés graves succombent, dès les premières heuses, faute d'une prompte prise en charge, à leurs blessures, du fait de l'hémorragie, des chocs et des traumatismes thoraciques et crâniens.
Les travaux de cette rencontre scientifique de trois jours se poursuivent en quatre ateliers et tables rondes traitant de divers thèmes, en plus de l'animation d'une série de communications par des spécialistes, militaires et civiles, selon les organisateurs.
Ces journées constituent également une occasion pour exposer les innovations dans le domaine médical, à travers des stands dédiés à l'exposition de modèles d'équipements médicaux, de produits pharmaceutiques de laboratoires et établissements spécialisés, des produits de stérilisation et d'hygiène, ainsi que des appareils tels que les tensiomètres, glucomètres et autres accessoires médicaux.

Le CNDH propose la création d'une nouvelle spécialité universitaire consacrée à la gériatrie

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a proposé l'instauration d'une nouvelle spécialité à la faculté de médecine consacrée à la gériatrie, outre la garantie des commodités publiques et des moyens de transport pour faciliter le déplacement de cette catégorie, a indiqué un communiqué du Conseil.

«Les autorités publiques continuent à accorder une importance extrême à la catégorie des personnes âgées, consacrée dans l'article 72 de la constitution, révisée en 2016, prévoyant que «la famille et l'Etat protègent les personnes âgées», précise le communiqué, soulignant que cet article était une référence pour l'action des autorités publiques qui œuvrent constamment à améliorer les conditions de prise en charge des personnes âgées, à travers, entre autres, la création d'une nouvelle spécialité consacrée à la gériatrie à la faculté de médecine et l'ouverture d'un service gériatrique au niveau des hôpitaux».
Le conseil plaide pour «la prise en charge à domicile des personnes âgées malades (soins à domicile)», insistant sur «les difficultés rencontrées par cette catégorie dans sa vie quotidienne». L'Algérie a connu «un important progrès» socioéconomique, marquée par l'amélioration de la situation économique et des conditions de vie des Algériens, rappelle le conseil. La prise en charge sanitaire garantie à partir de la santé scolaire jusqu'à la vieillesse, a permis de relever l'espérance de vie des Algériens, a-t-il dit. Pour toutes ses raisons, les autorités publiques ont procédé à l'ouverture de plu-



sieurs centres pour personnes âgées, en sus de la couverture sanitaires assurée à cette catégorie. Se référant à l'article 72 de la constitution, le conseil a affirmé que la famille, étant le noyau de la société, doit protéger les personnes âgées et leur accorder «attention, soin et tendresse», indiquant que «le rôle de l'Etat est primordial» dans «la prise de mesures incitatives» afin d'encourager les familles à s'occuper des personnes âgées et la réactivation des procédures pénales concernant l'abandon des personnes âgées par leurs enfants, la violence et la maltraitance de cette catégorie».

Staff médical américain à l'hôpital de Tipasa : une vingtaine d'interventions chirurgicales complexes réalisées

UNE ÉQUIPE chirurgicale, composée de spécialistes algériens et américains et dirigée par le Pr. Pramod Ridi, directeur du Cincinnati Children Hôpital (Etats-Unis), a réalisé, à l'hôpital de Tipasa, des interventions chirurgicales complexes intéressant des pathologies urologiques diverses, au profit d'une vingtaine d'enfants issus de nombreuses wilayas, a annoncé le directeur par intérim de la Santé locale.
«L'objectif visé est de procéder à des échanges d'expériences et d'informations autour des nouveautés en cours en matière de traitement des pathologies urologiques, dont les déformations multiples», a déclaré M. Hamid Ben Belout lors d'un point de presse animé, à l'hôpital de Tipasa, pour évaluer cette opération, qui se tient du 13 au 18 avril, à l'initiative du Ministère de la Santé en collaboration avec Maghreb American Health Foundation (MAHF).
«Cette opération est, également, inscrite au titre du programme du ministère de tutelle relatif à la formation continue des médecins», a-t-il ajouté.
Selon M. Ben Belout, de nombreux patients ont bénéficié, depuis vendredi dernier, d'interventions chirurgicales complexes, réalisées pour la première fois au niveau d'un hôpital algérien, citant notamment des



greffes d'organes au profit d'enfants atteints de sténose ou rétrécissement de l'urètre.
«La délégation américaine a assuré des examens médicaux spécialisés à des centaines de malades, issus de nombreuses wilayas, avant de présenter les cas examinés, au débat, avec le staff médical algérien», a souligné le responsable.
Intervenant à son tour, le Pr. Dora Salima du service de réanimation médicale de l'hôpital «Abdelkader Tighzait» de Tipasa, a mis en exergue l'importance dévolue à ce type d'initiatives, dans la formation continue des médecins, se félicitant de la participation, à cette action de formation, de médecins relevant d'hôpitaux universitaires algérois.
«Une priorité a été accordée dans la réalisation de ces interventions chirurgicales aux cas les plus complexes», a-t-elle encore signalé, révélant «la découverte, grâce aux examens effectués, de 50 cas d'enfants atteints de multiples déformations au niveau de l'urètre et de leur appareil génital».
Lançant un appel pour faire confiance aux médecins algériens, Pr. Dora Salima a souligné les avancées réalisées, ces dernières années dans le secteur national de la santé, en matière notamment des maladies à transmission hydrique (MTH), le cancer et la réduction de la mortalité infantile et des femmes enceintes.
Dr. Azzeddine Stambouli, membre de la Maghreb American Health Foundation (MAHF) et spécialiste en urologie, a pour sa part plaidé pour l'encouragement de ce type d'initiatives caritatives, louant le rôle des autorités locales dans la mobilisation de tous les moyens techniques nécessaires mis à la disposition des staffs médicaux concernés, dont trois salles d'opération.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger
-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine
-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna
-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran
-5è Congrès National et 3è congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille du 19 au 20/05/2017
-22è Congrès National du GAMETS du 17 au 18/05/2017
-23ème Congrès National de la SAMI du 04 au 06/ 05/ 2017
-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique « SACU », la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie « SALUDPP » et l'Association des Urologues de Constantine « ASUR » du 27 au 29/04/2017
-7è Congrès de la Société Algérienne de Chirurgie et Médecine Esthétique du 27 au 28 avril 2017
-7è Congrès National et 3è Congrès Francophone de Médecine Vasculaire du 21 au 22 avril 2017
-La 20è édition du Salon International du Mobilier hospitalier et de l'Equipement Médical (SIMEM) du 12 au 15 avril 2017
-23ème Congrès National de la SAMI du 04 au 06/ 05/ 2017

De la paix entre les hommes, ou le fruit du voyage nocturne et de l'Ascension du Prophète

Le Prophète reçut de son Dieu un certain nombre de commandements, définissant les devoirs de chaque musulman à savoir : n'adorez que le Seigneur Allah, et, Lui, Seul Parfait en Son Essence et Son Unité, aimer son prochain comme soi-même, et protéger les faibles. Aimer, vénérer et assister son père, sa mère, ses proches. Accueillir les infortunés, les orphelins, les abandonnés, les voyageurs, les étrangers en les considérant comme des hôtes de Dieu. Ne pas tuer ni commettre d'adultère. N'être ni prodigue, ni avare, ni concupiscent, ni orgueilleux. Respecter tous les êtres, Respecter la propriété d'autrui et prendre convenablement soin des biens des orphelins. Etre honnête et loyal en tout et envers tout : s'interdire de falsifier les écrits, de pratiquer l'usure, de frauder sur des poids et mesures, de porter un faux témoignage...

Pour sa Mission, Dieu lui recommande la patience, la bonté, le pardon des offenses, la piété pour les persécuteurs « qui ne savent pas », car comme dirait le Sage : « Pardonner c'est savoir être heureux et vivre en paix et l'on ne peut pardonner que si on s'enivre de l'Amour divin. ». Il lui fit connaître, en revanche, qu'il se doit se préparer à l'exil, ce qui exigera de Lui et de Ses compagnons, courage, abnégation et volonté, un sincère esprit de sacrifice. Dieu Lui prescrit, à Lui et à tous Ses adeptes d'effectuer quotidiennement cinquante prières. Cependant, sur les conseils de Moise, Salut Divin Sur Lui, qui lui signale avec amertume : « mon expérience avec les fils d'Israël, m'a édifié sur le degré de piété des hommes. » le Prophète retourna à maintes reprises auprès du Seigneur, afin d'obtenir l'allégement de cette charge, dont la Grâce Divine a voulu qu'elle soit réduite à cinq prières obligatoires par jour, et rétribuées pour cinquante. Telle fût la Décision du Seigneur, le Souverain, Maître des mondes.

Après avoir perçu sous l'égide de l'Ange Gabriel le Paradis, l'Enfer, et appris du Ciel tout ce qu'il devrait connaître, notre Prophète descendit par l'Echelle Lumineuse sur Jérusalem, enfourcha à nouveau la monture ailée, et de là, rentra à la Mecque.

A noter en outre, que la Mosquée d'El-Aksa, servira plus tard aux musulmans et pendant plus de quinze mois, de point central de direction (Qibla), pour accomplir le rite de leurs prières, avant que n'intervienne, dans la mi « Chaabane », (mois précédent « Ramadan »), l'instruction divine de s'orienter dorénavant, vers le Temple sacré de la Mecque.



IL RESSORT DE CE QUI PRÉCÈDE :

1°) Dans toutes les circonstances, la Main du Seigneur reste la plus forte que tout. Elle domine tous les humains réunis. Elle protège et défend Ses élus, lesquels ne peuvent être jamais abandonnés par la Grâce. Le Saint Coran fait état en effet de cette protection en ces termes : « Ô Messager, transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur. Si Tu ne le faisais pas, alors Tu n'auras pas communiqué Son message. Et Allah Te protégera des gens. Certes, Allah ne guide guère les gens mécréants. » (Sourate dite « la Table servie » ou « Al Ma'idah » Verset 67). En outre, notre Prophète en sa qualité de Sceau de l'ensemble des Messagers de Dieu se présente comme étant le Continuateur de toutes les Missions accomplies par les Prophètes qui l'ont précédé.

Cette évasion spirituelle vers le Seigneur, renforce davantage la foi du croyant lucide, lui procure une immunité sans égal, contre les virus du moi, et donc, un remède contre toutes tentatives de désespoir allant, pour les faibles d'esprit, qui fuient lâchement leurs problèmes à l'image de l'autruche, jusqu'au suicide. Celui-ci devenu, de nos jours, malheureusement, solution facile pour tous ceux qui cherchent refuge, auprès de la « mère matière » qui dévorait et qui dévore encore ses petits. La Révélation qu'il reçoit progressivement au gré des événements, de même source divine que les précédentes, s'adresse à tous les hommes de la planète à travers les temps et les espaces de quelque religion qu'ils soient, et se propose de résoudre tous leurs problèmes sans exception aucune, grâce à l'universalité de ses principes d'une part et à l'homogénéité entre le corps et l'esprit qu'elle consacre sous tous les cieux, d'autre part, sans délaisser l'un au profit de l'autre ou dénigrer l'un par rapport à l'autre ; lacunes dont souffrent d'ailleurs, et jusqu'à présent, les systèmes de développement actuels. Les versets suivants confirment cette analyse : « Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'Annonciateur et Avertisseur pour toute l'humanité. Mais la plupart des gens ne savent pas. » (Sourate dite : « Saba » Verset 28). Le verset 38 de la Sourate dite « Les bestiaux » ou « Al An'am » stipule quant à lui : « Toute bête marchant sur terre, tout oiseau volant de ses ailes, vivent comme vous en communautés. Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre. Puis, c'est vers leur Seigneur qu'ils seront ramenés. » Ainsi, tous devront comparaître le Jour du Jugement devant le Seigneur, Gloire à Lui Seul, même les animaux, pour se voir appliquer les principes de la justice et redevenir, une fois la sentence divine achevée, terre comme à l'origine de leur création, pour laisser la place aux autres créatures responsables affronter leurs sorts respectifs. Ces principes répondant à tous les besoins de l'homme, demeurent immuables jusqu'à la fin des temps.

2°) Le concept de miracle dans la vie du Prophète Salut Divin Sur Lui, se trouve fort négligé par plusieurs orientalistes, de tendance nihiliste voire même athéiste. En effet, certains chercheurs restent portés sur le fait de présenter la vie du Prophète comme une vie ordinaire, en insistant à montrer que Sa vie n'était pas compliquée par les miracles. Le Prophète disent-ils encore, s'inscrivait en faux contre les miracles, se souciait peu de ces derniers, n'attachait pas d'importance aux gens qui en demandaient, auxquels il affirmait toujours que ces Signes divins ne relevaient pas de Ses compétences, seulement de la Divinité suprême. Et pour appuyer leur opinion, ces chercheurs font appel à divers témoignages, tels que cette Parole divine à savoir : « Les Signes n'émanent en vérité que d'Allah. » (Sourate dite « Al An'am » ou dite « Les Bestiaux.). Leurs écrits sont répétés de telle sorte que celui qui en prend connaissance et n'approfondit pas sa réflexion, imagine que la vie du Prophète est totalement dépourvue de miracles dont le Seigneur dota habituellement Ses Prophètes pour montrer aux hommes la véracité de leurs Messages.

Ces auteurs, suivis malheureusement par plusieurs musulmans à esprit « éveillé » qui s'attribuent les qualités d'hommes rationnels et d'hommes de science, puisque émerveillés par les progrès du modernisme, nient d'une manière catégorique un des fondements du dogme de l'Islam à savoir la foi envers les Prophètes et Messagers de Dieu, et par voie de conséquence, l'existence de miracles. C'est ainsi qu'ils se sont mis à propager, en des termes flatteurs, entachés d'une hypocrisie flagrante, certaines qualités du Prophète telles l'héroïsme, le génie, la générosité, en exagérant en même temps sur la présentation de Sa vie publique, comme étant une vie dépourvue de tout miracle. Ils procèdent ainsi, dans le but de faire germer chez les musulmans mal avertis, une nouvelle image du Prophète qui sera celle du Génie ou du Guide ou du Héros, mais aucunement celle du Prophète envoyé par Dieu. Par la propagation de ces titres élogieux, les miracles et les faits métaphysiques seront alors, rangés dans les oubliettes de la mythologie.

QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS S'IMPOSENT.

En effet, si l'élévation spirituelle de l'homme, qui détermine la bonne marche de ses affaires en ce bas monde et leur orientation dans une voie de sagesse et de justice, est le but de la Volonté divine, concrétisée par Ses Messages à l'humanité, et si l'homme, favorisé par rapport aux autres créatures jouit du libre arbitre c'est-à-dire de la liberté et de la faculté de faire le bien ou le mal, la mission de le diriger vers le bien et de le préserver du mal tout en le faisant préserver sur la voie de la vertu, constitue une Volonté divine qui le guide en lui pavant le chemin de l'élévation vers le Seigneur Maître des Mondes qui énonce dans le Saint Coran : « Il n'y a pas de communauté qui n'ait pas connu l'envoi d'un avertisseur. ». Ainsi se succèdèrent les Messagers envoyés par Dieu vers l'humanité, nation après nation et génération après génération, en les appelant toutes à un but commun ; orienter l'homme vers le chemin de la perfection. Les principes de tous ces Messages et leurs principaux dogmes sont communs et semblables, aucun ne se différencie de Son prédécesseur ou de Son successeur. Dans cette perspective, tous les Prophètes sont, comme le dit si bien notre Vénéré Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, dans un de ses allocutions lumineuses, des Bâtisseurs d'un même édifice, le premier posant les fondements pour Son prochain et le suivant construisait sur les fondements de Ses prédécesseurs. Pour ce faire, Dieu prit d'Eux la promesse et le Pacte : Et lorsque Dieu prit cet engagement des Prophètes : chaque fois que Je vous accorderai un Livre et de la Sagesse et qu'ensuite un Messager vous viendra confirmer ce qui est en votre possession, vous devez croire en Lui, et vous devez Lui, porter secours. Il leur dit : « consentez-vous et acceptez-vous Mon Pacte à cette condition ? ». Ils dirent alors : « Nous consentons. » « Soyez en donc témoins », leur répliqua le Seigneur. Et Me voici avec Vous parmi les témoins. » (Sourate dite Al'Imrān » ou dite « la famille d'Imrān » Verset 81.)

Il vient par conséquent que le Saint Coran impose la croyance en tous les Prophètes, Salut Divin sur Eux, sans exception aucune, tout comme il impose la croyance en ce qui leur a été révélé, et le miracle accompagnant la Mission du Prophète, en est une Révélation qu'on ne peut nier. Pour l'Islam, la croyance en certains d'entre eux à l'exclusion des autres, reste une négation de la foi envers les enseignements de Dieu, dans toute leur globalité, car l'Islam, constitue une entité homogène qu'on ne peut scinder ou diviser.

Après avoir imposé la croyance en tous les Prophètes, l'Islam invite l'homme à croire que le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui est le Sceau des Prophètes et que Son Message contient une guidance pour la perfection de l'humanité jusqu'à la fin des temps, et Lui ouvre toute grandes, les portes qui Lui permettent de réaliser Son bien être matériel et spirituel. Le Saint Coran stipule à ce sujet dans la Sourate dite de « la Table Servie » Verset 3 : « Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre Religion, et accomplit sur vous Mon bienfait. Et J'agrée pour vous, l'Islam comme Religion. ». Il vient donc que le Message du Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui est universel et destiné à l'humanité entière sans distinction de race ou de langue, depuis celle qui a existé à son époque jusqu'à celle qui vivra au moment de l'avènement de la fin du monde. De ce point de vue, le Message du Prophète Mohammed, diffère de celui de Ses prédécesseurs, puisque, ceux-ci, selon le Saint Coran furent destinés à des peuples bien déterminés, à Dogme unique mais aux législations différentes, en fonction de l'évolution des besoins des hommes et des spécificités de chaque contrée en des époques bien définies.

Cheikh Tahar Badaoui

A suivre

COUPE DES CONFÉDERATION

Abid Charef pas retenu

PRESSENTI pour officier à la Coupe des Confédérations prévue du 17 juin au 2 juillet en Russie, l'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef n'a finalement pas été retenu par la FIFA. En revanche, quatre arbitres africains figurent sur la liste des trente-six arbitres choisis par la Fédération internationale de football (FIFA), a annonce jeudi l'instance mondiale. Il s'agit du Gambien Bakary Gassama, retenu comme arbitre, du Burundais Birumushahu Jean-Claude et du Kenyan Range Marwa qui vont officier comme assistants, et du Sénégalais Malang Diédhiou, sélectionné en qualité d'arbitre assistant vidéo. Les arbitres retenus prendront part à d'intensives séances d'entraînement théoriques et pratiques, organisées par le département de l'Arbitrage de la FIFA en amont de la compétition, avise la FIFA, indiquant que leur préparation entre dans le cadre du projet de la FIFA pour l'arbitrage en vue de la Coupe du monde prévue l'année prochaine en Russie. Le fait majeur à la Coupe des Confédérations sera l'introduction de tests avec les arbitres assistants vidéo.

TOURNOI DE L'UNAF U20 : ALGERIE 1 – MAROC 2

LA FUTURE sélection nationale des U20 composée des joueurs nés en 1999 et 2000 qui participe au tournoi de l'UNAF, s'est inclinée ce jeudi 27 avril au stade olympique de Sousse face à son homologue marocaine sur le score de 2 buts 1. Le but algérien a été inscrit par le joueur du NA Husseïn Dey Zerdoum.
Ce samedi 29 avril 2017 à Kaïrouan, la sélection algérienne entraînée par M. Abdelkrim Beaouda, Directeur technique régional de la Ligue de Saïda affrontera la sélection tunisienne. Le dernier match des Algériens lors de ce tournoi les opposera à la Libye le lundi 1er mai 2017 à Sousse.

LIGUE 1

Plusieurs clubs en cessation de payement, le professionnalisme en danger

Plusieurs clubs de l'élite algérienne de football sont en situation de cessation de paiement de leurs joueurs, conduisant ces derniers à entreprendre des mouvements de protestations sans pour autant qu'ils ne soient rétablis dans leurs droits en raison de la crise financière aigue dans laquelle se débattent les sociétés sportives par actions (SSPA) de la quasi-totalité des équipes professionnelles.



Les joueurs du CR Belouizdad n'ont pas trouvé mieux que de rédiger une lettre destinée aux supporters de leur équipe pour les mettre au courant de leur situation financière délicate, au moment où le club s'apprête à recevoir l'USM Bel Abbès dans le cadre des demi-finales de la Coupe d'Algérie. Une compétition sur laquelle tout le monde à Belouizdad mise énormément pour renouer avec la consécration après 8 années de disette (le dernier titre du CRB remonte à 2009). L'entraineur du ''Chabab'', Badou Zaki, commence à son tour à montrer des signes d'inquiétudes en raison du retard accusé par ses dirigeants dans la régularisation de la situation financière des joueurs. «Si cela perdure, on risque de rater notre principal objectif de la saison, à savoir la Coupe d'Algérie, car il est difficile pour les joueurs de se concentrer sur leur travail alors qu'ils ne sont pas payés depuis plusieurs mois», prévient l'ex-sélectionneur des Lions de l'Atlas. L'état des lieux est pratiquement le même chez la grande majorité des autres pensionnaires de la Ligue 1, aussi bien ceux jouant les premiers rôles ou luttant pour leur maintien. A titre d'exemple, le leader, l'ES Sétif, en passe de récupérer son trophée de champion qu'il avait perdu la saison passée au profit de l'USMA, trouve des difficultés énormes pour honorer ses engagements envers ses joueurs. Ces derniers, non payés depuis plusieurs mois, ne ratent aucune occasion pour interpeller le président du club, Hassen Hamar, sur leur cas. L'aspect financier fut d'ailleurs l'une des causes ayant précipité le départ de l'entraineur, Abdelkader Amrani, en fin de la phase aller. La situation de l'Entente aurait pu être rendue encore compliquée si cette formation, habituée ces dernières années à disputer des compétitions africaines, était engagée en Ligue des Champions ou en Coupe de la Confédération, au vu des dépenses énormes qui en résultent. Le MC Alger, deuxième en championnat et qualifié à la phase de poules de la Coupe de la Confédération, et bien qu'il soit propriété de la grande firme pétrolière Sonatrach, n'a pas payé ses joueurs depuis janvier dernier. Même situation ou presque à l'USM Bel Abbès (3e) et beaucoup d'autres clubs, dont certains d'entre eux payent cash le manque du nerf de la guerre, à l'image du MO Béjaïa et du CA Batna, qui ont déjà mis un pied en Ligue 2, alors que l'USM El Harrach, dont les joueurs se sont illustrés cette saison par des grèves à répétition pour réclamer leur dû, n'a pas encore assuré son maintien. La situation économique difficile que traverse le pays depuis quelques années, a rendu encore délicate la mission des responsables des clubs de trouver des sponsors parmi les opérateurs économiques publics et privés. Même ceux ayant consenti à investir dans le football ont décidé de revoir à la baisse leurs contributions financières. Dans la foulée, le nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, appelle au ''fair play financier», en envisageant de réactiver la direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG), organe censé accompagner les clubs professionnels et les aider pour rééquilibrer leurs budgets. Le prochain mercato estival sera sans doute révélateur du degré de la prise de conscience des présidents des clubs quant au danger qui les guette, eux qui sont habitués plutôt à recruter tous azimut sans tenir compte des capacités réelles de leur trésorerie non sans contribuer à leur manière dans la faillite de leurs SSPA créées en 2010 avec l'entrée en vigueur du professionnalisme en Algérie.

Caf /Gr B/ l'USMA débutera à domicile

L'USM ALGER accueillera Ahly Tripoli (Libye) pour le compte de la 1ère journée (groupe B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique-2017 de football prévue entre le 12 et 14 mai prochain. Dans l'autre match du groupe B, les Egyptiens du Zamalek recevront leurs homologues zimbabwéens de Caps United. Les deux premiers des quatre groupes composés mercredi lors du tirage au sort effectué au Caire (Egypte), se qualifieront pour les quarts de finale de l'épreuve.

PREMIÈRE JOURNÉE (12-14 MAI 2017)

Groupe A:ES Sahel (TUN) - Ferroviario B (MOZ). Hilal (SUD) - Merrikh (SUD)
Groupe B: Zamalek (EGY) - Caps United (ZIM) USM Alger (ALG) - Ahli Tripoli (LBY)

AL AHLY TRIPOLI RECEVRA EN TUNISIE

L'Ahly Tripoli, l'un des adversaires de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) en phase de poules (Gr.B) de la Ligue des champions d'Afrique de football accueillera ses adversaires en Tunisie, a affirmé son président Hocine Taliche.
Nous allons recevoir nos hôtes en Tunisie, suite à l'interdiction qui nous a été imposée de jouer chez nous. Nous souhaitons la levée de cette sanction qui pénalise tous les clubs libyens depuis quelques années déjà», a-t-il indiqué au site égyptien Yallakora, peu après le tirage au sort effectué au Caire. Outre l'USMA, le représentant libyen évoluera également aux côtés du Zamalek (Egypte) et Caps United (Zimbabwe).
«Avant le tirage au sort, j'ai souhaité hérité de l'USMA ou du Zamalek et finalement ce sont les deux clubs que nous allons affronter. Nous allons jouer crânement nos chances dans cette poule avec l'intention de se qualifier pour les quarts de finale», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : «Nous avons entièrement confiance en notre entraîneur Talaât Youssef pour réaliser l'objectif du club.»

COMPLEXE OLYMPIQUE D'ALGER :

La mauvaise gestion derrière l'éviction de l'ancien directeur, selon le ministre



Le laisser aller et la mauvaise gestion du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) sont derrière l'éviction de l'ancien directeur, Youcef Kara, ayant été officiellement démis de ses fonctions jeudi, avant d'être aussitôt remplacé par Nadir Belayat, a expliqué vendredi à Alger le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), El Hadi Ould Ali.

Le MJS a relevé un laisser-aller, ainsi qu'une défaillance dans la gestion du complexe olympique d'Alger, d'où sa décision de mettre fin aux fonctions de l'ancien directeur, Youcef Kara» a indiqué le ministre, en marge d'une réunion de l'Association nationale pour la promotion du sport féminin, au complexe Ahmed Ghermoul d'Alger. Ould Ali a ajouté qu'en sa qualité de «tutelle», son instance «a le devoir d'exiger une rentabilité», tout en demandant aux gestionnaires des infrastructures sportives de rendre des comptes, si nécessaire». Tout gestionnaire qui échoue dans sa mission devra démissionner» a encore insisté le ministre. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Oul Ali a indiqué vendredi, que l'évaluation de l'activité de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), lors de son précédent mandat olympique est à sa dernière phase, et que son assemblée générale élective aura lieu prochainement. 'Nous sommes à la dernière phase d'évaluation des activités de l'instance fédérale et les choses vont être claires dans les prochains jours sur la date de l'assemblée générale élective", a détaillé Ould Ali à l'issue d'une réunion organisée par l'Association nationale de promotion et développement du sport féminin au centre de regroupement des équipes nationales à Ghermoul (Alger), afin d'étudier les préoccupations de cette association et ses objectifs pour l'année 2017. L'assemblée générale élective (AGE) de la FAE prévue initialement le 25 février dernier, a été reportée à une date ultérieure alors que l'assemblée générale ordinaire (AGO) a adopté deux semaines avant, les bilans moral et financier de l'exercice 2016, ainsi que le bilan du mandat olympique 2013-2016. A cette heure-ci, il n'y a aucune information sur la date du déroulement de la AGE de l'instance fédérale, nous attendons une décision de la part du ministère de la Jeunesse et des Sports'', avait indiqué récemment à l'APS, Abdelkader Saidi, secrétaire général de la fédération algérienne d'escrime.

Réunion des responsables de l'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin

LES RESPONSABLES de l'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin des différentes wilayas du pays, ont fait part vendredi, des multiples obstacles qu'elles rencontrent sur le terrain, lors de l'exercice de leurs fonctions, afin de promouvoir et développer la pratique sportive féminine, qui ne bénéficie pas de subventions ni de l'utilisation des infrastructures sportives, en raison des mentalités existantes.
Notre association fait face à un tas de problèmes qui l'empêchent de concrétiser son plan d'action, pour des raisons inconnues, et nous ne bénéficions d'aucune aide de la part de la Direction de la Jeunesse et des sports, et surtout nous n'avons pas droit à l'accès aux infrastructures sportives» a déclaré en substance la représentante de la wilaya de Médéa. Son homologue de la wilaya de Tamanrasset abonde dans le même sens en soulignant que «le caractère conservateur de la région, empêche les filles de pratiquer le sport, ou s'occuper des loisirs, ou de prendre soin de sa santé. Nous axons nos efforts sur la nécessité d'inciter le maximum de filles à pratiquer les sports féminins», a-t-elle ajouté. A cette occasion, la présidente de l'association, Dounia Hedjab a présenté le bilan de l'association et sa contribution pour la promotion du sport féminin en Algérie, ainsi que la carte nationale et les perspectives en 2017.
Ce plan d'action prévoit l'organisation de nombreuses manifestations d'envergure dont le festival national du sport féminin, la course nationale du cross-country, la coupe de l'association nationale des sports collectifs, en enfin une fête nationale organisée en l'honneur des sportives ayant honoré les couleurs nationales. La présidente de l'association a profité de la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El-Hadi Ould-Ali pour solliciter du département ministériel de venir en aide à l'association afin qu'elle puisse concrétiser son plan d'action. «L'aide morale et matérielle a nettement diminué durant la période 2010-2016, ce qui réduit notre activité à 25 % au niveau de 18 wilayas» a précisé, la présidente. Le ministre s'est engagé à apporter l'aide nécessaire à cette association qui «s'emploie à réunir toutes les compétences algériennes et les encadrer afin de s'illustrer sur la scène nationale et internationale», soulignant que le problème de la promotion féminine et les compétences étaient marginalisées, et qu'il est temps de s'en occuper dans tous les domaines dans le respect de ses spécificités.

TOUR INTERNATIONAL DU SÉNÉGAL-2017 :

«Notre ambition est de garder le maillot jaune»

LE CLUB DU VÉLO Club Sovac (Algérie) vise à garder le maillot jaune du Tour international du Sénégal, que le club a décroché dès la seconde étape (Thiès-Saint-Louis), grâce au coureur Mohamed Bouzidi, aidé par ses coéquipiers qui participent pour la première fois au Tour, a indiqué le directeur sportif du club, Mokhtari Mohamed. Malgré que c'est notre première participation au Tour International du Sénégal, notre ambition est de garder le maillot jaune qu'on a réalisé au départ par Bouzidi. Nous avons une équipe jeune (de 19 à 23 ans), venus ici pour avoir de l'expérience des Tours étrangers», a déclaré Mokhtari au journal le Soleil.
Le responsable technique du Vélo Club Sovac a reconnu, néanmoins, que le premier objectif était de «gagner une ou deux étapes», mais quand le résultat est bon et le classement général aussi, avec les premières et deuxièmes places individuelles et par équipes, en plus du maillot blanc des jeunes. « Jusqu'à présent, nous pouvons dire que nous avons rempli notre mission», a ajouté Mohamed Mokhtari.
L'année dernière, c'était l'équipe nationale algérienne qui avait fait une razzia dans le Tour sénégalais remportant avec elle le maillot jaune, mais cette année, c'est l'équipe du Vélo Club Sovac, club algérien, qui est bien lancée dans ce Tour du Sénégal 2017 pour marquer de son empreinte cette compétition internationale.
Avant le Tour international du Sénégal, les cyclistes du vélo Club Sovac avaient pris part au Tour du Maroc. Pour pouvoir garder le maillot jaune, les cyclistes algériens devront tenir bon devant des concurrents venus de Belgique, Allemagne, Angleterre, Hollande, France. « Bien sûr qu'on a des adversaires à craindre dans ce Tour 2017. En somme, nous craignons tout le monde car ce sont des équipes de très haut niveau. Maintenant, nous sommes seuls contre tous. Mais pour gagner ce maillot jaune, il faudra user de stratégie dans la course», a expliqué Mokhtari. Concernant le niveau général de la compétition, le responsable technique du Vélo Sovac l'a jugé «élevé», donnant pour exemple la course de la 3e étape (150 km), où les coureurs ont réalisé presque 46 de moyenne». Ce qui, à son avis, est déjà un niveau avec un peloton qui ne dépasse pas les 60 coureurs'', a-t-il conclu.

11E TOURNOI ITF JUNIORS À TLEMCEN

La Néerlandaise Lexie Stevens et le Belge Tibo Colson vainqueurs en simple

LA NÉERLANDAISE Lexie Stevens et le Belge Tibo Colson ont remporté respectivement le simple filles et garçons de la 11ème édition du tournoi international ITF juniors, clôturé vendredi sur les courts du tennis club d'El Mansoura de Tlemcen. En finale simple filles, la Néerlandaise Lexie Stevens a battu la Suisse Lulu Sun en deux sets (7-5, 7-5), au terme de près de deux heures de jeu, alors que chez les garçons le Belge Tibo Colson a fait de même au détriment de l'Américain Sumit Sarkar en deux sets (6-3) et (6-0). En finale double jouée jeudi, la paire constituée du Tunisien Mohamed Ali Bellalouna et le Français Valentin Royer s'est imposée devant le duo Belge Tibo Colson et Fréderic Jacobs sur le score de deux sets à un (5-7, 6-3 et 10-4).
En double filles, le titre est revenu à la paire composée de la Néerlandaise Lexie Stevens et la Suisse Lulu Sun après le forfait de la paire formée de l'Italienne Melania Delai et l'Espagnol Irene Garceran. Sur 17 joueurs algériens engagés au tableau final, seulement trois ont franchi le premier tour. Il s'agit Youcef Rihane, Khalil Abed Radjaa et Houria Boukhloda, avant d'être stoppés en huitièmes de finale par les futurs vainqueurs.
Ce rendez-vous de Tlemcen d'une semaine a connu une grande réussite sur le plan de l'organisation et a tenu ses promesses sur le plan technique avec une participation massive. Selon l'arbitre international, l'Algérien Amine Mohatet, avec la présence de grandes nations de tennis, comme la Suisse et le Belgique, spécialistes de la terre battue, le niveau du tournoi international fut relevé.
C'est une bonne chose pour nos athlètes et pour la ville de Tlemcen en général qui attire chaque année de plus en plus de participants. Les circuits ITF Juniors sont une étape très importante pour tous les joueurs. C'est une phase cruciale pour leur apprentissage.
C'est par ces circuits que transitent, en général, les champions de demain, a-t-il souligné. Cette 11ème édition, a enregistré la participation de plus de 70 joueurs et joueuses issus de 20 pays.

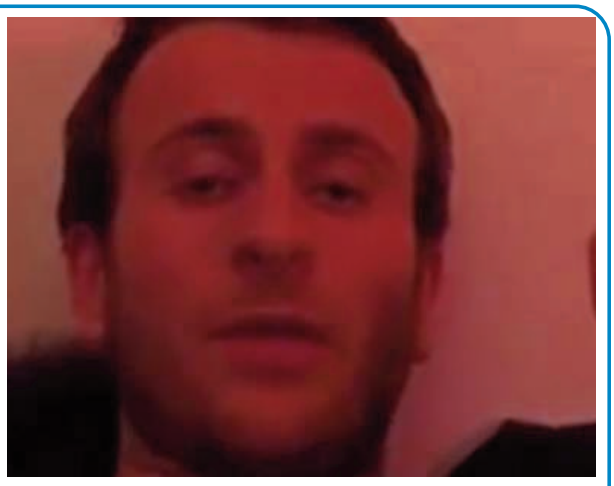
LE SOSIE DE MACRON: "JE VAIS EN CH*** PENDANT 5 ANS"

FRANCE INFO a rencontré Eliott, 24 ans, "sosie" d'Emmanuel Macron. Le jeune homme, un graphiste de formation reconverti dans la vente - mais aussi la musique - l'affirme non sans humour sur Twitter: il va "en chier pendant 5 ans". Persuadé que le candidat d'En Marche passera devant Marine Le Pen le 7 mai prochain, il pense devoir faire "le deuil de (son) visage".Au moins une fois par jour, il est arrêté en rue. "Certains sont maladroits, ils crient 'Oh, on a trouvé le sosie de Macron' très fort, ce n'est pas très amical. D'autres sont plus discrets, me sourient simplement". Au travail, "la blague de m'appeler Macron, on me la fait trois à quatre fois par jour", déplore-t-il.

C'est dès la nomination d'Emmanuel Macron au ministère de l'Economie, le 26 août 2014, qu'Eliott a compris que sa vie allait se compliquer: "Ma mère n'en revenait pas de la ressemblance, elle trouvait ça incroyable", raconte-t-il.

Sur les réseaux sociaux aussi, le jeune homme, très actif, est souvent interpellé. Musicien (le clip de son titre "JTM" est à voir ci-dessous), il profite de sa ressemblance avec le candidat pour se faire connaître. Ce qui est désormais chose faite puisque, depuis l'interview de France Info, plusieurs médias français ont évoqué son cas. Son clip est même passé dans "Touche pas à mon poste", une émission à très forte audience, ce lundi 24 avril. Il a également essayé de décrocher un rôle dans la série d'espionnage française "Le Bureau Des Légendes" - la production cherchait une doublure de Macron - mais sans succès.

Par ailleurs, Eliott n'a pas voté pour son sosie le 23 avril dernier. Il refuse de révéler pour qui il votera au second tour.



Ces siamoises refusent d'être séparées malgré les injonctions médicales



"Pourquoi voudriez-vous nous réduire de moitié?"

Lupita et Carmen Andrade ne devaient vivre que trois jours tout au plus selon les prédictions médicales. Les jumelles sont nées attachées de la paroi thoracique au bassin. Elles ont chacune deux bras mais une seule jambe: Carmen contrôle la droite, Lupita la gauche. Elles ont un coeur chacune, des poumons et un estomac. Mais elles partagent des côtes, le foie ainsi qu'un système digestif et reproducteur. Les siamoises ont 16 ans aujourd'hui et devraient envisager une opération pour être séparées. Une chirurgie qu'elles refusent. "Pourquoi voudriez-vous nous réduire de moitié?", demandent-elles.

Lupita et Carmen ont passé une partie de leur vie en thérapie pour apprendre à se mouvoir. Elles ont marché à quatre ans. Les médecins estiment qu'une opération est nécessaire parce que Lupita souffre d'une scoliose qui compresse ses poumons. Elle n'utilise désormais plus que 40% de sa capacité respiratoire et quand elle a du mal à respirer, Carmen doit assurer le boulot. Mais la chirurgie pourrait provoquer sa mort ou des lésions cérébrales. Les deux jeunes femmes refusent de prendre le risque.

"SPIDER-MAN" ANIME LES CARREFOURS EN COLOMBIE



"SPIDER-MAN" a abandonné les tours de New York pour le ciel de Bogota, où il captive l'attention des automobilistes à un carrefour de la capitale colombienne.

Mais sous le légendaire costume rouge et bleu, ce n'est pas Peter Parker, le photographe qui se cache derrière le masque de "L'Homme araignée", mais Jahn Freddy Duque, un acrobate de 26 ans qui gagne ainsi sa vie. "Les gens sont très surpris. Certains croient halluciner.

Pour le plaisir

"Cela me plaît de les faire sourire", raconte à l'AFP ce jeune homme originaire de Medellin, la deuxième ville du pays. Jahn Freddy Duque tend une toile blanche longue de 26 mètres - sa "toile d'araignée" - sur un pont franchissant la 100e avenue, l'un des grands axes de Bogota. Puis il se balance d'un côté à l'autre et s'accroche de ci, de là avec l'habilité d'un singe, plaçant ses doigts de façon à donner l'illusion de lancer des fils depuis la paume de ses mains.

Enfants et adultes conquis

Les enfants sont ébahis et certains lui demandent même s'il est vraiment le super héros créé en 1962 par Stan Lee et Steve Ditko. Les adultes le remercient eux aussi de les divertir pendant qu'ils patientent au feu rouge. Certains vont jusqu'à prendre quelques minutes pour se prendre en photo avec "Spider-Man" la tête en bas.



"Je m'amuse vraiment!"

"Je m'amuse vraiment! J'adore!", assure l'acrobate à la gaieté contagieuse, qui n'apparaît pas chaque jour, mais parvient à récolter l'équivalent de dix dollars de l'heure en moyenne. "Les gens regardent ce que je fais et en oublient d'acheter des choses aux vendeurs ambulants", ajoute le jeune homme, formé aux arts du cirque depuis l'âge de 17 ans et qui s'est converti en "Spider-Man" il y a trois ans.

Mais parfois la police intervient et empêche "L'Homme araignée" de se livrer à ses acrobaties, faute d'autorisation officielle.





LE SAVIEZ-VOUS !

UN FILM À LA TÉLÉVISION EST PLUS COURT QU'EN CINÉMA



Cela peut paraitre bizarre, mais le même film diffusé sur une chaine télévisée est plus court que sa version visionné au cinéma. Pourtant aucune scène ne manque. L'explication est que la projection au cinéma se fait en 24 images (frames) par seconde tandis qu'à la télé, elle est en 25 images par seconde. Le film est donc légèrement accéléré. Si par exemple le film dure 1h30 soit 90 minutes (129.600 images en version originale 24fps), la version télévisée sera diffusée en 86,4 minutes (129.600 divisé par 25 ensuite par 60) !



UN BILLET DE 50 EUROS RETROUVÉ DANS LES URNES "POUR PENELOPE"

ON TROUVE de tout dans les bulletins de vote lors du dépouillement.

Avec un score de 19,91%, François Fillon arrive seulement troisième, sèchement battu par Emmanuel Macron (23,75%) et Marine Le Pen (21,53%) ne dépassant Jean-Luc Mélenchon (19,64%) que de très peu. Les Français ne lui ont visiblement pas pardonné les multiples affaires dans lesquelles il s'est empêtré, le "Penelopegate" en tête.

Dans un bureau de vote du XVe arrondissement de Paris, un électeur n'a pas manqué d'humour en glissant un billet de 50 euros dans son bulletin, avec la mention "Pour Penelope" inscrit à la main. C'est le journaliste Julien Bellver qui a partagé la photo sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, d'autres bulletins sont également sortis du lot, comme vous pouvez le constater sur les photos ci-dessous. Et c'est souvent le candidat de la droite qui en a pris pour son grade...

CES 2017 :

HP réchauffe son Sprout Pro



HP a présenté une nouvelle version de son Sprout Pro, la déclinaison professionn1elle de son ordinateur Sprout destiné à la création graphique. Optimisé pour Windows 0, le Sprout Pro G2 arrivera en mars 2017 sur le marché.HP présentait son ordinateur Sprout en 2014.

Cet ovni du marché PC se destinait principalement aux graphistes et faisait le pari de proposer un ordinateur tout-en-un intégrant de nombreux périphériques destinés à la création graphique, tels qu'un scanner 3D, une tablette intégrée ou encore un écran tactile. Une véritable innovation dans un marché du PC qui en manquait cruellement, mais la première version du Sprout manquait cruellement de puissance pour convenir à des usages professionnels, malgré un prix qui le plaçait hors de portée de la bourse des amateurs.

Deux ans plus tard, HP corrigeait le tir en dévoilant au début de l'année 2016 son Sprout Pro G1, aujourd'hui réactualisé à l'occasion du CES 2017 dans une version Sprout Pro G2. Pas de révolution pour cette nouvelle machine, mais une remise au goût du jour qui se traduit notamment dans les performances : le processeur gagne ainsi en puissance par rapport à la version G1 et passe d'un Intel Core i7-6700 à un Intel Core i7 7700T. La mémoire Ram du G2 a également été doublée (16 Go) par rapport au G1. La capacité de stockage reste en revanche la même, tout comme la carte graphique proposée (une Nvidia GTX 960M en externe et une carte Intel HD Graphics 630 en interne.) La principale nouveauté de ce G2 semble être son nouveau stylet.

Ce stylet « Active Pen » était déjà proposé par HP pour son Spectre, mais celui-ci est maintenant proposé aux utilisateurs du Sprout qui pourront l'utiliser sur l'interface tablette tactile proposée par l'ordinateur d'HP. Ce nouveau stylet permettra une plus grande finesse de dessin et pourra mieux capter la pression exercée par l'utilisateur, contrairement à l'ancienne version.

Le prix reste néanmoins inconnu, tout comme sa disponibilité sur le territoire européen. La version G1 avait été proposée aux États Unis au prix de 2199 dollars, mais n'était pas disponible sur le marché français. Seul le Sprout original était disponible, mais on imagine que HP souhaitait tester son produit à domicile avant d'envisager de le proposer ailleurs.

Hp devra par ailleurs composer avec un concurrent de taille, en l'occurrence Microsoft qui a frappé un grand coup avec sa Surface Studio (et son compagnon Surface Dial) qui vise exactement les mêmes populations de créatifs mais qui apporte des innovations jamais vu jusqu'à présent.

Le ticket d'entrée est néanmoins plus élevé : à partir de 2999 dollars.

INTEL COMPUTE CARD :

UN PC PUISSANT DE LA TAILLE D'UNE CARTE DE CRÉDIT

Dévoilé au CES de Las Vegas, ce nouveau PC miniature abrite un processeur Kaby Lake et même une petite carte graphique. Mais il ne s'agit pas d'en faire un PC d'appoint pour Intel.

Ce n'est pas la première fois qu'Intel planche sur le concept de mini-PC. En 2015, le fondeur lançait son Compute Stick, un PC complet qui tient dans la poche (10 centimètres de long).De la forme d'une grosse clé USB, elle renferme une configuration complète et se branche sur n'importe quel moniteur ou TV doté d'une prise HDMI. Ce mini-PC est animé par un processeur Intel Atom Bay Trail quadri-coeurs cadencé à 1,33 GHz mais pouvant se hisser jusqu'à 1,83 GHz.

Aujourd'hui, le fondeur va plus loin en



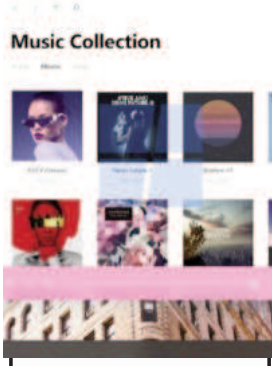
présentant au CES de Las Vegas le concept de l'Intel Compute Card qui prend la forme d'une carte de crédit. Ainsi dans un format de 5 mm d'épaisseur, 55 mm de large et 94 mm de longueur, on trouve un processeur Kaby Lake, du Bluetooth, du Wi-Fi, de la RAM, du stockage flash et même une petite puce graphique. Le tout se connecte en USB-C.

Intel présente ce produit non pas comme un PC d'appoint (comme le Compute Stick) mais comme un produit de support destiné à d'autres appareils, notamment connectés.

Un peu comme une carte mère, évolutive, qui serait proposée à des partenaires industriels, on peut penser à des fabricants de télévision, d'électroménager.

L'Intel Compute Card devrait être commercialisée au mois de juin avec plusieurs configurations. Les tarifs n'ont pas été communiqués.

WINDOWS 10 : DES IMAGES DE LA PROCHAINE INTERFACE NEON



Le travail sur l'évolution de la charte graphique de l'OS et des applications natives se poursuit. Des images illustrent l'avancée des développements.

On sait que Microsoft travaille depuis plusieurs mois sur un rafraîchissement de la charte graphique de Windows 10 et du design applications natives. Microsoft avait déjà eu une approche similaire il y a quelques années en présentant son interface Metro, qui avait rapidement évolué vers Microsoft Design Language, une charte graphique visant à harmoniser les interfaces sur Windows.

Ce travail continue donc, connu sous le nom de code projet Neon, celle-ci viendrait prendre la suite de Microsoft Design Language 2 et unifier l'interface des différentes versions de Windows 10. Peu de détails sont pour l'instant connus, mais l'accent sera mis sur les transitions et les animations de cette nouvelle interface.

Le nouveau projet Neon ne devrait pas apporter une révolution majeure de l'interface par rapport au style de Microsoft Design Language 2, mais Microsoft entend corriger les défauts et les incohérences de sa charte graphique afin de la rendre mieux adaptée à l'écosystème Windows 10. Cette nouvelle interface devrait voir le jour en 2017 à l'occasion du lancement de la mise à jour Redstone 3, prévue pour l'automne 2017.

Des premières images des applications natives revues ont néanmoins fuité sur MSPoweruser. On remarque des effets de transparence (effet Acrylic), de flou issus de l'héritage Aero de Windows 7 et d' animations vues dans les OS Windows Phone.

Les captures montrent ainsi la nouvelle application Musique et la refonte d'Outlook Mail qui exploitent ces effets. Rien ne dit que ces travaux sont définitifs mais ils donnent une idée de la philosophie graphique des futurs Windows 10 qui clairement entendent être homogènes.

Les utilisateurs du programme Windows Insider devraient comme d'habitude être parmi les premiers à bénéficier de ces changements aux alentours du mois d'avril 2017. Cette mise à jour sera tout d'abord réservée aux applications Microsoft, avant d'être ouverte aux développeurs tiers à partir de la mise à jour Redstone 4 prévue pour 2018, explique Windows Central.

Questions ?
Réponses !

POURQUOI LES RÉGIMES À RÉPÉTITION FONT-ILS GROSSIR ?



À force de faire des régimes à répétition, on obtient l'effet inverse de celui qui était souhaité. Au final, la répétition des cures d'amaigrissement s'est soldée par… une prise de poids. C'est le fameux effet yoyo.

L'effet yoyo

L'alternance de périodes de restriction avec des périodes considérées « d'abondance » par l'organisme, influe inévitablement sur le stockage de réserves par ce dernier. Souvent après une perte de poids, si on ne s'engage pas dans une phase de stabilisation puis d'équilibre alimentaire pérenne, la reprise de poids peut être plus importante que la perte. La phase de restriction suivante devra donc être encore plus importante et drastique, car nous devrons perdre davantage de poids. Et au fur et à mesure des régimes, la chose devient de plus en plus difficile…

Régime : la bonne méthode

Faire un régime, c'est apprendre à équilibrer son alimentation pour que les apports correspondent aux dépenses. C'est aussi adopter cet équilibre sur le long terme. C'est pourquoi une cure d'amaigrissement n'est pas une démarche anodine. Elle doit donc toujours être encadrée par un professionnel de la nutrition (médecin ou diététicien). Celui-ci sera amené à recommander tout un ensemble de mesures pour améliorer votre hygiène de vie, comme la pratique régulière d'activité physique.

La lente incubation des œufs des dinosaures expliquerait leur extinction



Une étude publiée dans les Comptes rendus de l'académie américaine des sciences (PNAS) montre que l'éclosion des oeufs de dinosaures prenait apparemment de trois à six mois, une incubation prolongée qui pourrait avoir affecté leur capacité à survivre face à des populations d'oiseaux, de reptiles et de mammifères qui se reproduisaient plus rapidement.

Cette étude laisse penser que cette durée d'incubation a probablement nui aux dinosaures dans la compétition pour survivre après la grande extinction des espèces il y a 65 millions d'années à la suite de la chute d'un astéroïde géant qui a bouleversé durablement le climat terrestre.

Les chercheurs se sont intéressés à des dents de deux embryons rares de dinosaures fossilisés pour parvenir à ces conclusions: le temps d'incubation chez les dinosaures était davantage similaire à ce qui est observé chez les reptiles que chez les oiseaux.

Jusqu'à présent les scientifiques pensaient plutôt le contraire. "Nous savons très peu de choses concernant l'embryologie des dinosaures", relève Mark Norell, conservateur du département de paléontologie au Musée américain d'histoire naturelle à New York, co-auteur de ces travaux. "Mais grâce à des technologies avancées comme les scanners et la microscopie à haute résolution, nous faisons des découvertes qu'on ne pouvait même pas imaginer il y a vingt ans".

Dans la mesure où les oiseaux sont les descendants vivants des dinosaures, les paléontologues ont longtemps pensé que la durée d'incubation des oeufs de ces derniers était similaire, soit une période variant de 11 à 85 jours.

Pour vérifier cette hypothèse ces scientifiques ont analysé les dents fossilisées de deux embryons exceptionnellement bien préservés de dinosaures. Le premier est celui d'un protocératops, un dinosaure de la taille d'un mouton, dont l'oeuf, plutôt petit, pesait 194 grammes. Le fossile avait été découvert en Mongolie, dans le désert de Gobi.

Le second embryon était celui d'un hypacrosaurus, un grand dinosaure à bec de canard herbivore de neuf mètres de long, qui vivait en Amérique du Nord. Ses oeufs pesaient plus de quatre kilos.

Pour déterminer l'âge des embryons et la durée de leur développement, les auteurs ont analysé et compté avec un microscope à haute définition les lignes de croissance des dents, une caractéristique présente chez tous les animaux, y compris les êtres humains.

Les résultats indiquent des temps d'incubation des dinosaures non-aviaires similaires à ceux des reptiles, dont les oeufs mettent deux fois plus de temps à éclore que ceux des oiseaux.

Cette étude indique que les oiseaux ont probablement évolué beaucoup plus rapidement après que leur branche se fût séparée du reste de la famille des dinosaures, pointent ces chercheurs.

Le bisphénol A est bien responsable d'intolérances alimentaires

L'observation de rats exposés au bisphénol A (BPA) in-utéro a mis en évidence un risque de réactions alimentaires chez le fœtus et le nourrisson. Pionnière en la matière, cette étude a été menée par des chercheurs de l'Inra Toulouse Midi-Pyrénées. Lesquels rappellent l'importance d'interdire le BPA dans les plastiques de nouvelle génération.

Au total, 2 Français sur 10 sont concernés par une intolérance ou une allergie alimentaire. En partie déclenchées sous l'influence de l'environnement, elles sont aussi favorisées par l'exposition quotidienne aux perturbateurs endocriniens. Une équipe de chercheurs de l'Inra Toulouse Midi Pyrénées (Unité Toxicologique alimentaire Toxalim) vient en effet de prouver qu'une exposition périnatale au bisphénol A augmente le risque d'intolérance alimentaire à l'âge adulte. « Même à de très faibles doses, ce perturbateur endocrinien contenu dans le plastique s'avère toxique, en particulier chez les organismes vulnérables des fœtus et des nourrissons », expliquent les auteurs.

Pour le démontrer, les chercheurs ont comparé l'immunité et la tolérance alimentaire de deux cohortes de rates en gestation. Le premier groupe a reçu par voie orale une dose quotidienne de BPA, à 5 µg/kg de poids corporel, depuis la gestation jusqu'au sevrage des nouveau-nés à 21 jours. Les rates du second groupe n'ont pas été exposées au bisphénol A.



Le bisphénol A est présent dans les canettes, les boîtes de conserves et une multitude d'autres contenants alimentaires. Il peut parfois se mélanger à la nourriture et être ingéré. Une fois dans le corps, il mime les effets des œstrogènes, ce qui dérégule les taux d'hormones sexuelles chez les hommes et favorise l'apparition de cancers du sein chez la femme. Entre autres.

Allergie de l'adulte

Les deux groupes ont ensuite été nourris à l'ovalbumine. Résultat : à l'âge adulte, soit 45 jours après la gestation, cette protéine contenue dans le blanc d'œuf a déclenché une inflammation du côlon uniquement chez les animaux exposés, attestant d'une intolérance alimentaire.

Ces résultats appuient les décisions récemment prises par les autorités françaises. Lesquelles ont divisé par 10 la valeur du seuil toxicologique comparé à celle en vigueur avant 2013. L'utilisation de BPA dans les contenants alimentaires destinés aux nourrissons a été interdite l'année dernière. Et ce perturbateur endocrinien devrait par ailleurs disparaître de la composition de tous les emballages alimentaires à compter de 2015.

Les plantes vertes ne dépolluent pas l'air intérieur

On l'entend souvent, notamment dans les jardineries, les plantes ont la capacité de dépolluer l'air intérieur vicié. Si c'est vrai dans des conditions très particulières, en pratique, dans les lieux de vie intérieur, leurs effets ne sont malheureusement pas significatifs. C'est ce que montre une expérience menée par le bureau d'études Inddigo, dans ses locaux.



Nous passons jusqu'à 90% de notre temps à l'intérieur de lieux clos (logement, bureaux, écoles, transports en commun…), où nous sommes exposés de façon chronique à de nombreux polluants atmosphériques qui peuvent avoir des effets négatifs sur notre santé.
Les polluants les plus problématiques et les plus courants dans l'air intérieur sont les Composés Organiques Volatils (COV[1]) et notamment le formaldéhyde[2]. Les COV sont émis par de nombreux produits et matériaux (mousses isolantes, laques, colles, vernis, encres, résines, papier, plastiques, moquettes, bois agglomérés et contreplaqués, peintures, produits de bricolage...), produits d'entretien (solvant, dégraissant, dissolvant, conservation, agent de nettoyage, disperseur, etc.) mais surtout par les fumeurs ! Rappelons que la fumée de tabac, qui contient plus de 4000 substances chimiques, est considérée comme le premier polluant de l'air intérieur par l'Académie de Médecine.
Les données françaises à ce sujet sont récentes, puisque c'est l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI) qui a commencé a effectué des campagnes de mesures en 2005 tandis que l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) mettait en place des valeurs guides de référence permettant de définir à partir de quelles concentrations en polluants, l'air intérieur devait être considéré comme pollué ou non.
Les premières conclusions de ces institutions sont alarmantes : un quart des logements présentent une pollution au formaldéhyde, 9 % sont concernés par plusieurs composés. Dans les établissements scolaires, le constat est aggravé par la plus grande densité du mobilier, l'usage plus fréquent de certains produits (produits d'entretien, marqueurs, peintures, colles) et l'occupation plus importante des locaux.

Le danger du formaldéhyde

Le formaldéhyde est un irritant pour les yeux, le nez et la gorge. Présent en petites quantités, le formaldéhyde reste sans danger. Mais les quantités dans les lieux clos sont souvent importantes et le formaldéhyde devient alors un gaz irritant et toxique. La surexposition au formaldéhyde se traduit par les symptômes suivants : irritation des yeux, du nez et de la gorge, toux persistante, troubles respiratoires, irritations cutanées, nausées, maux de tête et étourdissements. Pire, il est considéré comme cancérogène.

Comment lutter contre la pollution de l'air intérieur ?

Première solution radicale : supprimer et/ou limiter les sources d'émission en prenant soin de ne pas multiplier les produits d'entretien mais aussi les bougies parfumées, encens et désodorisants qui, derrière leurs bonnes odeurs, cachent de nombreux composés toxiques (COV, HAP, plomb, benzène, phtalates, CO...).
Deuxième solution, complémentaire et également très efficace : aérer régulièrement les locaux, au moins 20 minutes par jour, même si la température extérieure n'est pas incitative ! D'autant plus que la température intérieure ne doit pas être trop élevée, tout comme l'humidité relative. Eviter aussi de se calfeutrer et de boucher les systèmes de ventilation intérieurs.
Troisième solution : transformer son intérieur en serre garnie de plantes vertes ?

Les plantes dépolluantes : mythe ou réalité ?
Cela n'a pas empêché, de nombreux fleuristes, jardineries et autres magasins spécialisés d'exploiter la renommée et le sérieux de l'agence spatiale américaine pour nous proposer de nombreuses plantes aux vertus dépolluantes pour l'air intérieur. Des fiches techniques individuelles sont même disponibles pour chaque variété de plante avec des mentions « plante dépolluante ». Par exemple, nous pouvons lire sur l'étiquette d'une plante vendue chez Truffaut : « certaines plantes ont la faculté de contribuer à la réduction de la pollution à l'intérieur des maisons ou des bureaux.
Elles amélioreraient la qualité de l'air ambiant en absorbant certains composés organiques volatils (C.O.V) contenus dans les peintures, vernis, moquettes, parquets, meubles... » Cette indication est abusive puisqu'aucune étude n'a encore prouvé le bénéfice des plantes sur l'air intérieur des maisons et des bureaux.
C'est pourquoi, en 2004, le CNRS, le CSTB, l'APPA, l'Université de Lille, l'ADEME, et des collectivités territoriales ont initié un programme de recherche, PHYTAIR, qui vise à évaluer le pouvoir dépolluant des plantes. Les premières phases du programme ont montré que certaines plantes absorbaient bien les polluants gazeux comme le monoxyde de carbone, le benzène et les formaldéhydes, mais pas les poussières, les métaux ou les radiations. De plus, PHYTAIR a confirmé le rôle non négligeable des microorganismes du sol pour épurer l'air.
Les conclusions des expériences du docteur Bill Wolverton ont donc été en partie vérifiées... mais dans des conditions expérimentales ! « L'exposition en enceinte ne tient pas compte de certains facteurs (circulation de l'air, volume des pièces…) déterminants pour évaluer les capacités réelles des plantes dans des locaux, et le nombre de plantes nécessaires. » souligne PHYTAIR. C'est tout l'objet de la dernière phase du programme de recherche, actuellement en cours.
De plus, précisons que le programme PHYTAIR n'a évalué, pour l'instant, que trois plantes vertes communes : plante araignée (Chlorophytum comosum), dragonnier (Dracaena marginata) et pothos ou lierre du diable (Scindapsus aureus). PHYTAIR s'emploie maintenant à évaluer le caractère dépolluant de ces plantes vertes en situation réelle, réponse probable en 2013 !

Une première étude sur le pouvoir dépolluant des plantes en situation réelle

En attendant les résultats du programme PHYTAIR, le bureau d'étude Inddigo a lancé la première étude sur l'effet dépolluant des plantes en pot sur l'air intérieur de bureau[4], réalisée en situation réelle.

De 2010 à 2011, l'agence Inddigo de Toulouse a été aménagée pour moitié d'un ensemble de plantes sélectionnées pour leur efficacité supposée sur la qualité de l'air intérieur. Les concentrations en polluants ont été suivi, ainsi que le ressenti des occupants, en les comparant aux résultats des bureaux non équipés.
Ainsi, 8 bureaux de l'agence sur 16 ont accueilli 54 plantes au total. 28 polluants ont vu leurs concentrations individuelles mesurées lors des 4 campagnes. Les échantillonnages ont été réalisés avec la même technologie que pour les campagnes de mesures nationales réalisées par l'OQAI. La température, la concentration en CO2, l'humidité relative, l'occupation et l'ouverture des fenêtres ont également été suivies. Les bureaux ont été caractérisés par leur volume, les sources de polluants présentes et le système de ventilation mécanique.
Le choix des espèces s'est fait selon plusieurs critères :

les végétaux devaient présenter un potentiel de dépollution (observé en condition de laboratoire) intéressant, en particulier pour le formaldéhyde ;
être adaptés au climat des bureaux toulousains ;
ne présenter aucun risque pour la santé (allergique en particulier) et avoir des tailles permettant de varier les situations (posées au sol, sur les bureaux...).
Ainsi, le Chlorophytum comosum « vittatum », Scindapsus aureus « Willcoxii » et Chrysalidocarpus lutescens ont été retenus. De plus, les pots et les substrats ont été rigoureusement choisis pour n'émettre aucun polluant qui pourrait perturber les mesures.
La capacité des plantes à dépolluer un lieu de vie intérieur n'est pas prouvé
Malheureusement, « les conclusions de cette recherche laissent entrevoir que la présence de plantes en pot dans les conditions normales d'occupation de bureaux n'ont aucun effet significatif sur la pollution de l'air intérieur. Le nombre de plantes utilisées (à la limite haute de ce que pouvaient accepter les occupants) et les espèces choisies (parmi les plus efficaces d'après les tests menés par la NASA dans les années 80) laissent à penser que les plantes en pot, sans système complémentaire, ne constituent pas une solution adaptée aux problèmes de qualité de l'air intérieur. »
Cette première étude en situation réelle s'accorde sur le fait que les plantes, même en pot, sont capables d'absorber les polluants de l'air intérieur. Toutefois, « leur impact sur la qualité de l'air intérieur d'un milieu réel ne semble a posteriori pas assez important pour être significatif. »
Une vraie douche froide pour tous les amoureux des plantes vertes qui justifient la jungle dans leur logement pour purifier l'air, même si les plantes apportent un peu de nature dans notre monde bien trop artificiel et stérile. Si vous avez la chance d'habiter dans un lieu où l'air extérieur est de bonne qualité, le meilleur moyen de se prémunir contre un air intérieur vicié reste donc de bien aérer et d'être vigilant sur les produits que vous utilisez.

Notes
Les COV sont un groupe de centaines de composés de carbone et d'hydrogène qui s'évaporent rapidement à température ambiante et se retrouvent ainsi dans l'air. Les COV sont souvent plus nombreux et plus concentrés à l'intérieur qu'à l'extérieur compte tenu de la multiplicité des sources intérieures.
Le formaldéhyde est un allergène, inodore, toxique pour les muqueuses oculaires et respiratoires, qui provoque à long terme des pathologies respiratoires chroniques. Il est classé cancérigène car impliqué dans la survenue de cancers nasopharyngés, et suspecté dans celle d'autres cancers (Bonnard et al., 2006, Cuny et al., 2008).
Son projet n'a toutefois pas été retenu par l'Agence spatiale américaine.
Inddigo s'est appuyée sur des experts renommés pour mettre au point son protocole expérimental. Elle a recueilli les conseils de Damien Cuny, pilote du programme national PHYTAIR, de l'association Plant'Airpur et du paysagiste la Lune Verte.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2,
1er étage, rue Larbi
Ben Midi Alger
Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

VEND
Villa 175 m, R+1
avec acte
Ben Chaabane
Tél. (0664) 08.20.70

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

FÉLICITATION

Après des années de travail acharné,

Sabrine HAMRARAS

tu viens d'obtenir ton ultime récompense, un très beau diplôme avec une note brillante,
Il n'y a que dans le dictionnaire que le mot « succès » vient
avant le mot « travail ».
Tu as bien mérité ton diplôme Félicitations au **D.E.M.S**!
Bravo ! Tu ne peux que te sentir heureuse en ce jour tant attendu.
En plus de ton diplôme, ressentir la joie et la fierté sur le visage de tes parents et tes sœurs ton mari est l'un des plus beaux cadeaux. Je te souhaite tout le meilleur pour ta future carrière, qui sera brillante sans nul doute, et te félicite pour ta belle et grande réussite.

TES SOEURS QUI T'AIME
BONNE CONTINUATION





www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Astuces pour rester svelte au quotidien

Manger sain

Envie de vous mettre au régime ou tout simplement garder votre ligne ? Il est grand temps de réapprendre à bien manger et de se mettre au sport. Ne l'oubliez pas, une alimentation équilibrée et une activité physique régulière sont la base pour se sentir bien et pour traquer les kilos en trop. Aussi pour





rester svelte toute l'année, piochez dans nos trucs et astuces minceur qui vous aideront à mieux vivre au quotidien.

1 - Manger une pomme avant chaque repas pour augmenter la sensation de satiété tout en limitant l'apport en calories.

2 - Préférez le pain complet, aux céréales, aux noix. Véritable source d'énergie et de fibres, il peut, en fonction de sa composition, apporter vitamines, minéraux.

3 -Ajouter des épices plutôt que de l'huile dans une sauce pour donner de la saveur aux aliments sans rajouter des graisses.



Soulager un cor

Quand on a un cor ou un il de perdrix ou peut le soulager facilement en
faisant un cataplasme naturel.
Il faut imbiber une mie de pain avec du vinaigre de cidre et placer le tout sur le cor pendant une demi-journée (le mieux étant la nuit). Renouveler l'opération jusqu'à disparition complète.

Renforcer les gencives

Les gencives sont souvent sensibles et saignent parfois au brossage. On peut arriver à les renforcer de façon naturelle. Pour cela, il suffit de les frotter tous les jours avec une tranche de citron frais. Petit à petit, les gencives se renforceront et ne saigneront plus.

Adoucir l'irritation d'une bronchite

Lorsque la bronchite irrite la gorge et les poumons, elle fait tousser et ces organes sont complètement irrités.
Pour les adoucir, il faut faire cuire deux gousses d'ail dans du lait et les bien les écraser. Rajouter du miel au mélanger et boire le tout très lentement.

Le top 5 des épices



Le gingembre : aphrodisiaque

Riche en vitamine C lorsqu'il est frais, il pourrait, selon certaines études, augmenter la puissance masculine en boostant la circulation sanguine. Reste à savoir s'il ne s'agit pas d'un placebo ! Indispensable quand on cuisine asiatique (soupes, sushis, gâteaux, boissons…).

Le curcuma : anticancer

L'un des 10 aliments phare du cancérologue David Khayat ! De récentes études ont montré que ce pigment jaune était capable de détoxifier des substances cancérigènes, de bloquer leur prolifération et de stimuler leur autodestruction. On l'utilise seul, mais aussi mélangé à d'autres épices (curry).

Le piment : brûle-graisses

Il renferme de la capsaïcine, une substance qui, outre lui donner sa saveur brûlante, entraîne une légère augmentation des dépenses de l'organisme. On le retrouve souvent dans notre alimentation, sous forme de piment de Cayenne, Tabasco, paprika, harissa…

Le clou de girofle : assainissant

En Chine, il parfumait l'haleine des courtisans… Encore aujourd'hui, on le recommande en cas de désordres digestifs et de mauvaise haleine grâce à son action antiseptique et à son parfum. Il entre dans la composition de plusieurs mélanges célèbres comme le curry, le ras-el-hanout ou le garam masala.

La noix de muscade : digestive

Depuis des siècles, elle est utiliséepour apaiser lourdeurs, maux d'estomac, troubles du transit… Courante dans les préparations à base d'œufs, de lait, de pommes de terre, de fromage (quiches, béchamel, omelettes, gratins), mais aussi les gâteaux et les compotes.

TAJINE DE POMME DE TERRE AUX OLIVES

Ingrédients

- 500 gr de viande de bœuf coupé en gros cubes
- 1 kg de pomme de terre coupée en gros cubes
- 200 gr d'olives vertes dénoyautées
- 1 gros oignon finement coupé
- 4 gousses d'ail râpées
- 6 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère à soupe de gingembre frais râpé
- 1 cuillère à café de paprika
- 1 cuillère à café de curcuma
- 1/2 cuillère à café de poivre
- 1/2 cuillère à café de sel
- 1 cube de bouillon de poulet
- 2 feuilles de laurier
- 1 litre d'eau bouillante
- Romarin frais (facultatif)

Les étapes

- Faites chauffer l'huile d'olive dans une marmite.
- Ajouter les oignons et faites revenir pendant 5 minutes sur feu doux.
- Incorporer l'ail et le gingembre frais et continuer la cuisson pendant 2



minutes.
- N'oubliez pas de remuer remuez avec une cuillère.
- Rajouter la viande, les épices, le sel et les feuilles de laurier.
- Couvrir et laisser cuire jusqu'a ce que la viande change de couleur.
- A ce moment, versez l'eau bouillante et émietté le cube de bouillon.
- Couvrir et laisser cuire pendant 40 minutes.
- Ajouter les pommes de terre de terre et les olives blanchis 3 fois dans de l'eau bouillante.
- Couvrir et laisser cuire jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres (20 minutes ou plus).
- Servir avec le romarin finement ciselé.

Gâteau secs aux amandes

Ingrédients

Pour la pâte
- 125 gr de beurre
- 50 gr de sucre glace
- 250 gr de farine
- 2 jaunes d'œufs
- Vanille
- 1/4 cuillère à café de levure

Pour la farce
- 6 c a s bien bombées d'amandes finement moules et très légèrement grilles
- 2 cuillères à soupe bien bombées de sucre glace
- Vanille eau de fleur d'oranger

Pour décoration
- Sucre glace et cerises confites

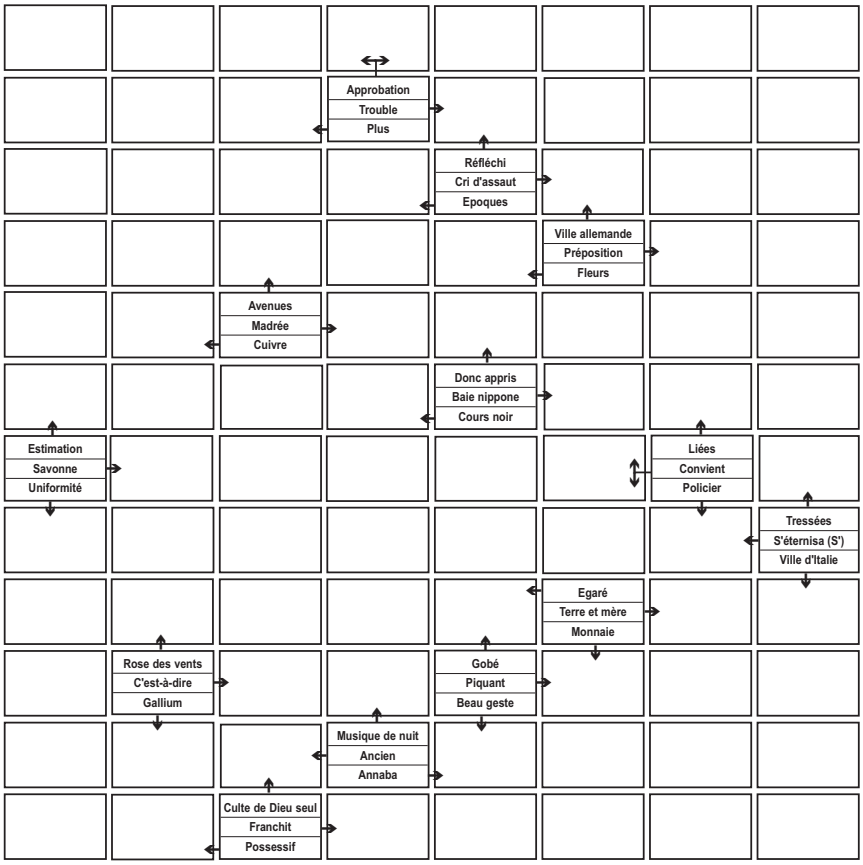
Les étapes

- Faites chauffer le four à 180 degrés.
- Dans un saladier, battre le sucre te le beurre pendant 5 minutes.
- Ajoutez les jaunes d'œuf et continuer de battre pendant 1 minute.
- Incorporez la vanille, la levure et la farine.
- Mélangez avec votre main pour ramasser la pâte.
- Couvrir et mettre au frais pendant 30 minutes.
- Entre temps préparer la farce.



- Mélanger les amendes, le sucre et la vaille dans un petit saladier.
- Mouillez ensuite avec quelques gouttes d'eau de fleur d'oranger.
- Il ne faut pas que la farce soit trop molle pour que les gâteaux n'éclatent pas au moment de la cuisson.
- Retirez la pâte du frigo et faites des boules d'une grosseur d'une noix.
- Faites un trou dans chaque boule et mettre un peu de farce.
- Fermez les boules et bien souder pour qu'elles ne s'ouvrent pas au four.
- Décorez selon votre goût, vous pouvez même utiliser la pince a nakache
- Transférez dans un plateau allant au four et faites cuire pendant 15 à 20 minutes.
- Retirez du four, laisser refroidir ensuite les saupoudrer de sucre glace.
- Décorez le centre avec une 1/2 cerise.

Mots fléchés n° 1429



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1428

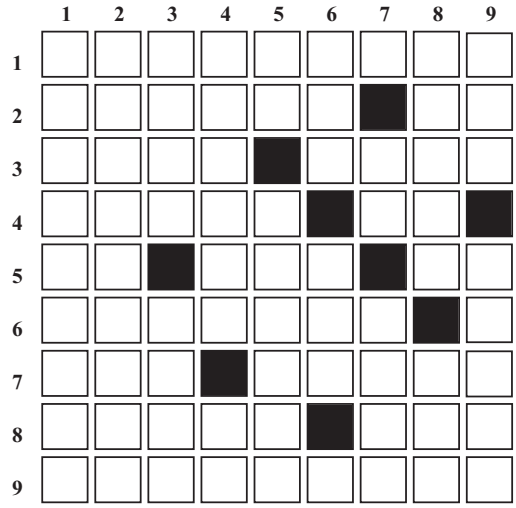
Horizontalement

- BROCARD COUS - MAI ALAISE - N TE - RENIE
ARRIMER - LOIS - ERG OSE - ISEO G - NUL - ES
URSS - ALI EU - AMI - E REA - EMIR ARROSEES

Verticalement

- CATALOGUERA BOLEROS - RUER RUA - RIENS -AR OSIRIS - USA - O
C - SEM - IL - MES AMENEES - AIME RA - IRREEL - IE DINE - GOSIERS

Mots croisés 9/9 n° 1429



HORIZONTALEMENT

1. Mettent des obstacles - 2. Fusilier américain - Contracté - 3. Adjura - Poisson - 4. Espace sablé - Dans le vent - 5. Possessif - Tribunal international - Devant la matière - 6. Embrasse - 7. Ville du Brésil - Procédé de radionavigation - 8. Circonspect - Elle a sa charte - 9. Monnaies romaines.

VERTICALEMENT

1. Alourdiras - 2. Qui appartient au récit - 3. Fait un choix - Monarques - 4. Plaisante - Petit cube - 5. Cycle - Débarrassée de ses poils - 6. Solitaire, c'est le ténia - Déesse marine - 7. Unau - Commerce ancien - 8. Petite même adulte - Cancre - 9. Abattu - Cavité d'os.

SOLUTION N° 1428

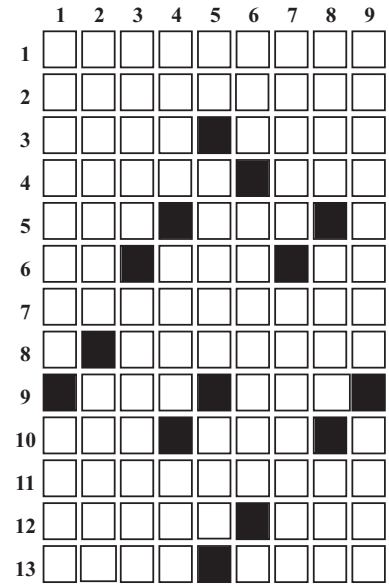
HORIZONTALEMENT

ACCEPTENT
PREMIERES
PIPE - NEVA
AMEUTE - ER
RIS - ABUS -
EN - PURS - C
NETO - ENTA
CL - ROSEES
ESSEN - ETA

VERTICALEMENT

APPARENCE
CRIMINELS
CEPES - T - S
EMEU - PORE
PI - TAU - ON
TENEBRES -
ERE - USNEE
NEVES - TET
TSAR - CASA

Mots croisés 9/13 n° 1429



HORIZONTALEMENT

1. Tenues de clochard - 2. Habituel - 3. Bande de tigre - Droit - 4. Team milanais - Façon de parler - 5. Consultes - Il est témoin d'une naissance - 6. Vu écrit - Point essentiel - Cours court - 7. Se faire prêter - 8. Causes - 9. Cri de bûcheron - Râpé - 10. Gousse parfumée - L'oiseau en est pourvu - 11. Saucisse - 12. Petite lame - Sans effet - 13. Premières nommées - Monnaie américaine.

VERTICALEMENT

1. Grands singes - Réserve d'énergie - 2. On l'utilise dans le nucléaire - Braiment - 3. Règles - Amande grillée et sucrée - 4. Réfutée - Hardiesse - Réservoir laitier - 5. En vogue - Brillé - Indique un doute - 6. Sans ressource - Erotique - 7. Affable - Région d'Italie - 8. Lac des Etats-Unis - Moyen de direction - Camouflés - 9. Parfums - Auréole lumineuse.

SOLUTION N° 1428

HORIZONTALEMENT

BOOMERANG ENRACINEE SUBIR - TEL T - INOUIS - SET - ULM - E ETES - TIFS LA - EDITES L - SURMENE EVALUE - TU
ROIS - MIEL SUS - FESSE - TISONS - E RESTITUES

VERTICALEMENT

BESTSELLERS - R ONU - ETA - VOUTE ORBITE - SAISIS
MAIN - SEULS - ST ECROU - DRU - FOI RI - ULTIME-MENT ANTIMITE - ISSU NEES - FENTES - EGEL - ESSEU-LEES

SODUKU 158

Pour jouer au Soduku

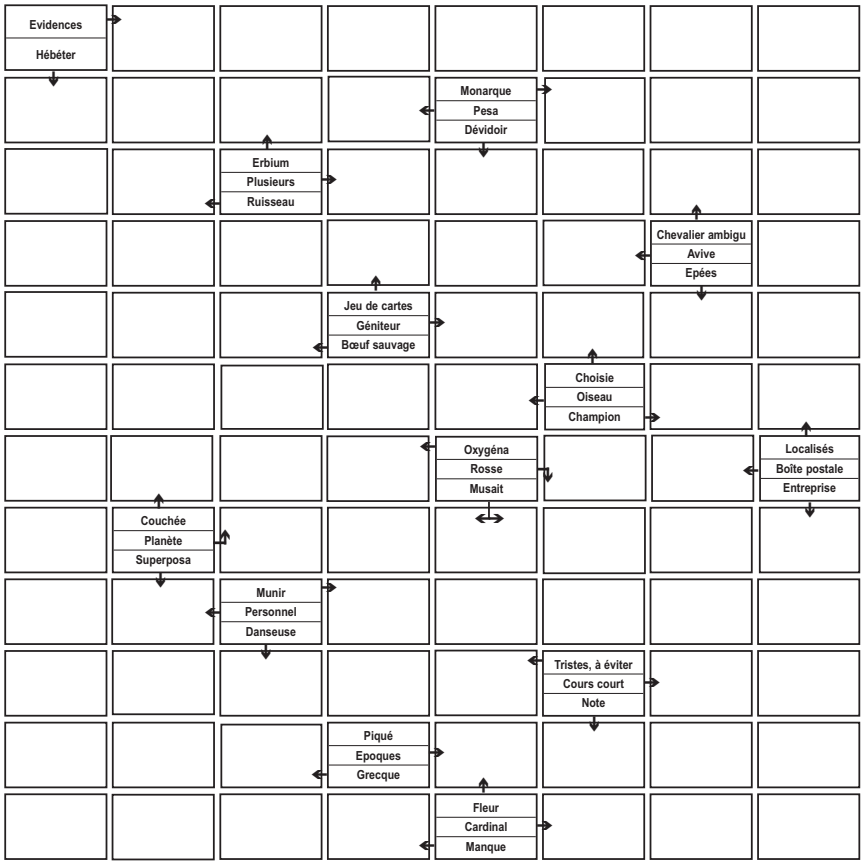
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	3		1	5		4		
		9					2	
5			4					1
	8		3					9
	4	7		1		5	8	
9			8		6		7	
8				6	3			4
3	2					9		
		5		9	4		1	

SOLUTIONS

3	9	8	1	5	4	2	6	7
1	6	4	7	2	3	9	8	5
7	2	5	9	8	6	3	1	4
2	1	7	4	3	9	6	5	8
9	5	3	6	1	8	4	7	2
4	8	6	5	7	2	1	3	9
8	4	1	2	6	7	5	9	3
5	3	9	8	4	1	7	2	6
6	7	2	3	9	5	8	4	1

Mots fléchés n° 1424



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1423

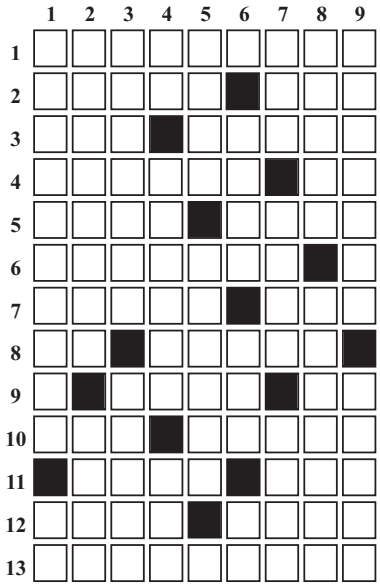
Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR
OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V
I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE
SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT

1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION N° 1423

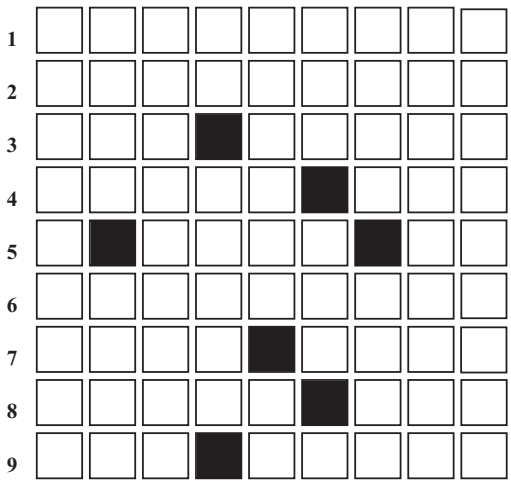
HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE
ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT

ABSENCES -
ABBE
NAPPA - HAVRE -
D
TRAINE - FORA-
GE
IO - CANCALE -
AN
MUTE - FOR -
TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA -
AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE -
EUS

Mots croisés 9/9 n° 1424



HORIZONTALEMENT

1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT

1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1423

HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6

SOLUTIONS

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 — 19.55 : Les gardiens de la galaxie



FILM DE SCIENCE-FICTION - Etats-Unis (2014)

Enfant, Peter a été enlevé par un groupe d'extra-terrestres. Des années plus tard, sur une planète isolée, il s'empare de «l'orbe», une étrange sphère et se retrouve pris dans des enjeux galactiques qui le dépassent. En effet, l'orbe est recherché par le terrible Thanos. Dans ses aventures, Peter rencontre Gamora, une tueuse à la peau verte, Drax, un colosse, Groot, un arbre pouvant se mouvoir et Rocket, un raton laveur doué de parole.

France 2 — 19.55 : La famille Bélier



COMÉDIE - France (2014)

Paula Bélier vit dans une ferme en Mayenne, avec ses parents, Gigi et Rodolphe, et son frère Quentin, qui sont sourds. L'adolescente vient de s'inscrire à la chorale du lycée, où elle est repérée par son exigeant professeur, monsieur Thomasson, pour ses qualités vocales. Au même moment, son père Rodolphe décide de se présenter aux élections contre Lapidus, le maire sortant. Paula, elle, fait la connaissance du beau Gabriel à la chorale.

France 3 — 19.55 : Inspecteur Barnaby



TÉLÉFILM POLICIER - Grande-Bretagne - 1999 saisons / 124 épisodes

Un jeune agent immobilier est retrouvé mort au petit matin sous la grande tente de la foire-expo des petits animaux de Bellville Hall. Il a été poignardé à la nuque mais l'agent de sécurité n'a rien vu ni entendu. Barnaby apprend rapidement que le défunt s'était disputé avec un autre homme la veille. Il interroge également sa petite amie, qui fait partie de l'organisation de la manifestation.

M6 — 20.00 : Zone interdite



MAGAZINE DE SOCIÉTÉ - 184 épisodes

Créée en 1848 par Napoléon III, la Garde républicaine assure des missions protocolaires, mais est également chargée de protéger les institutions et les hauts lieux de pouvoir. Rencontre avec celles et ceux qui forment cette unité d'exception. Dans le quotidien d'Anaïs, du régiment de la cavalerie situé à la Caserne des Célestins, en plein Paris, de Pierre, chef de l'un des pelotons d'intervention de la Garde, et de Pauline, membre de l'orchestre, ou encore de Guillaume, motard de la Garde...

Canal+ — 20.00 : NICE / PARIS-SG



Football / Championnat de France Ligue 1

Un nouveau chapitre de la course au titre s'écrit, ce soir, dans l'enceinte azuréenne. Pour avoir une chance de conserver sa couronne nationale, le PSG d'Angel Di Maria n'a pas d'autre choix que de prendre les trois points de la victoire tout en espérant une contre-performance de Monaco. Les joueurs d'Unai Emery n'auront pas la tâche facile face aux Niçois emmenés par Mario Balotelli qui restent à l'affût d'un faux pas des Parisiens et des Monégasques pour créer la surprise.

TV5MONDE — 20.00 : On n'est pas couché



TALK SHOW - 11 saisons / 370 épisodes

Sur Twitter #ONPC. Le docteur Frédéric Saldmann présente son livre «Votre santé sans risque», publié chez Albin Michel. L'écrivain Philippe Labro évoquent quant à lui la parution de son livre «Ma mère, cette inconnue», chez Gallimard. Stone publie «Complètement Stone», chez Robert Laffont. La jeune pianiste Khatia Buniatishvili présente son nouvel album «Rachmaninov, Concertos pour piano n°2 & 3». Enfin, pour finir, Arthur parle de sa nouvelle émission «Radio Jack» sur OÜI FM.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:49	12:27	16:13	19:21	20:52
CONSTANTINE	03:56	12:31	16:17	19:25	20:54
ALGER	04:09	12:46	16:32	19:40	21:10
OUARGLA	04:16	12:36	16:16	19:23	20:46
CHLEF	04:18	12:52	16:38	19:46	21:15
MOSTAGANEM	04:24	12:57	16:43	19:50	21:19
ORAN	04:27	13:00	16:45	19:53	21:21

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5765 — DIMANCHE 2 CHABANE 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	20°
Oran	12°	14°
Constantine	22°	9°
Ouargla	37°	19°

NOUVEAUX SMARTPHONES SAMSUNG

Les Galaxy S8 et S8+ sur le marché la semaine prochaine

Quelques semaines à peine après le lancement officiel des Galaxy S8 et S8+ à New York, Samsung annonce la commercialisation très bientôt de ces smartphones très haut de gamme en Algérie. Les férus des nouvelles technologies et des concentrés de technologie en auront pour leur compte, selon la présentation qui a été faite à la presse et les démonstration qui ont permis de voir de très près le design ainsi que les fonctionnalité de ces bijoux technologiques.



Selon les responsables de la firme sud-coréenne, le Galaxy S8 sera disponible en Algérie à partir du 5 mai 2017, donc dans une semaine, en plusieurs couleurs. «Le Samsung Galaxy S8 marque le début d'une nouvelle ère du design de smartphone et des services hors pair, en ouvrant de nouvelles perspectives pour découvrir le monde», a déclaré le nouveau directeur général de Samsung Algérie, Joonho Jung. «Samsung Algérie s'est toujours engagé à faire profiter le consommateur des dernières innovations de la marque au même temps que les autres marchés mondiaux, ainsi nous sommes très heureux de lancer aujourd'hui le Galaxy S8 et S8+ à peine trois semaines après leurs lancements mondial», a-t-il ajouté cité dans un communiqué.

Riad Attouchi et Hicham Abdoune, responsables respectivement du maketing et de la division mobile à Samsung Algérie, se sont relayés tour à tour pour mettre en valeur des atouts de ces nouveaux modèles phares. «Le design est disponible en deux versions : le Galaxy S8 de 5,8 pouces et le Galaxy S8+ de 6,2 pouces, complètement repensé en plaçant l'ancien bouton physique d'accueil sous l'écran pour une immersion encore plus impressionnante. En effet, l'écran Infinity Display des Galaxy S8 et S8+ magnifiquement incurvé redéfinit le design des smartphones.» C'est donc «un écran spectaculaire qui recouvre toute la face avant de l'appareil affichant une définition Quad HD+ soit 2960 × 1440».

En plus de ses innovations en matière de design, Samsung continue d'offrir une technologie de pointe comprenant une caméra perfectionnée, une performance améliorée et plus encore, pour des appareils que les utilisateurs aiment, à savoir : une caméra Premium (frontale de 8MP avec un autofocus intelligent F1.7 et d'une caméra arrière de 12MP F1.7 Dual Pixel) et une performance robuste qui allie performance et connectivité. C'est, en fait, «le premier smartphone au monde équipé du processeur 10 nm pour une rapidité et une efficacité accrues. Il est également compatible avec gigabit LTE et Wi-Fi et doté d'un support allant jusqu'à 1 Gbps afin que les utilisateurs téléchargent des fichiers plus rapidement quel que soit la taille du document. Ils sont également conçu pour un divertissement riche tout comme ils sont doté de la norme mondiale en matière de sécurité. En outre, le Galaxy S8 offrira une large gamme de technologies biométriques dont le lecteur d'empreintes, le scanner d'iris et la reconnaissance faciale afin que les utilisateurs choisissent la méthode d'authentification biométrique qui leur convient le mieux. Les nouveaux fleurons de Samsung bénéficieront de l'assistant vocal « Bixby », qui est une interface intelligente assistera les utilisateurs pour rendre l'usage des smartphones plus facile Avec la nouvelle touche Bixby, vous accéderez facilement à cet assistant et vous consulterez les services et les applications à l'aide de commandes vocales, tactiles et textuelles. Au démarrage, la fonction vocale Bixby sera intégrée à plusieurs applications et fonctionnalités natives de Samsung, à savoir la caméra, les contacts, la galerie, les messages et les paramètres, avec l'intention de développer ses capacités pour accueillir un plus grand nombre d'applications originaires de Samsung et de tierces parties. Les capacités de sensibilisation contextuelles permettent à Bixby d'offrir une aide personnalisée en fonction des informations qu'il collecte en permanence au sujet des intérêts, de la situation et de l'emplacement de l'utilisateur.

T. G.

RÉSOLUTION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie satisfaite

LE CONSEIL de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité vendredi la résolution 2351 (2017) par laquelle il proroge jusqu'au 30 avril 2018 le mandat de la Minurso. Le vote de la résolution, intervenu au début d'une session du Conseil de sécurité présidée par les Etats-Unis, a reçu 15 voix pour. La résolution a été ainsi adoptée à l'unanimité par les membres de cet organe onusien. L'Algérie a accueilli avec satisfaction l'adoption, à l'unanimité des membres du Conseil de sécurité, de la résolution 2351 (2017) sur la question du Sahara occidental qui renouvelle le mandat de la mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (MINURSO), a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué : «Cette unanimité retrouvée au sein du Conseil de sécurité constitue un message clair de la communauté internationale en faveur des efforts du SG de l'ONU en vue de la relance rapide d'un processus politique effectif auquel l'Algérie est profondément attachée et auquel elle a toujours appelé, à travers de négociations entre les deux parties en conflit, le royaume du Maroc et le Front Polisario», a souligné le ministère. «L'Algérie se félicite, dans ce cadre, de ce que le Conseil de sécurité ait réaffirmé une fois de plus son attachement au droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ainsi qu'au référendum devant lui permettre de choisir librement le statut définitif du territoire», lit-on dans le texte, qui a ajouté que «l'Algérie tient à saluer, à cet égard, les positions constructives exprimées par les délégations, dont la présidence en exercice du Conseil de sécurité, en vue de permettre au Conseil, au SG et à la MINURSO de se consacrer effectivement à la réalisation de cet objectif». «L'Algérie a également pris note de ce que le Conseil de sécurité ait demandé l'examen de tous les aspects de la crise à Guerguerat et l'obligation d'observer l'esprit et la lettre des termes de l'accord de cessez-le-feu et des autres accords militaires», a également indiqué la même source. «La nomination prochaine, par le SG de l'ONU, d'un nouvel envoyé personnel pour le Sahara occidental est, dès lors, bienvenue en tant que premier pas vers l'opérationnalisation de ce nouveau processus et le lancement d'une véritable dynamique de paix», a-t-il conclu.

S. N.

DES START-UP QU'IL ACCOMPAGNE PRÉSENTENT LEURS PROJETS INNOVANTS

Ooredoo participe à la 3e édition du Salon national de la créativité

OOREDOO participe à la 3e édition du Salon national de la créativité organisé par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins et qui se tient du 27 avril au 03 mai 2017 au niveau de l'esplanade de Riadh el Feth à Alger. Placée sous le slogan « Pour un monde meilleur, Créons, Innovons ! », cette édition vise à sensibiliser le large public sur le respect des droits de propriété intellectuelle en général et des droits d'auteur et droits voisins en particulier.

Cet évènement regroupe de nombreux professionnels des arts et des lettres, des artistes algériens et étrangers, des partenaires de l'ONDA ainsi que des représentants d'organismes mondiaux tels que l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et la Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs (CISAC). Ooredoo prend part à ce 3e Salon à travers un City-shop au niveau duquel des start-ups accompagnées par Ooredoo présenteront leurs projets innovants dans les domaines de l'éducation, de la santé, du commerce et des loisirs, réalisés dans le cadre des programmes tStart et iStart ayant pour objectifs la promotion de l'entrepreneuriat et l'innovation technologique. Un conseiller-vente sera également au niveau du stand pour proposer les o6res et produits de Ooredoo aux visiteurs professionnels et au grand public. Pour rappel, Ooredoo et l'ONDA ont signé en mai 2014, une convention portant licence globale d'exploitation des œuvres, visant à protéger les droits d'auteurs et à encourager la création artistique. Par sa participation à cette rencontre, Ooredoo con9rme son statut de leader technologique et sa volonté de contribuer à la valorisation et la protection de l'esprit créatif algérien.